

# ESPACE de libertés

Mensuel du Centre d'Action Laïque / MAI 2015 / N°439

## Dossier **Millénium : goal ou pas ?**

### Les métamorphoses de Boko Haram

### Les sanglants fantômes du Temple solaire



5 414306 206816

**3 Éditorial****Pour ou contre la pensée critique?**

Par Yves Kengen

**4 Droit de suite****6 Libres ensemble****6 Dénucléarisons l'armée belge!**

Objecteur de conscience (entre autres), Sam Biesemans ne l'envoie pas dire: inutile d'en rajouter dans l'escalade nucléaire militaire.

**9 Euthanasie: entre fantasmes et réalité.** Benoît Van der Meerschen est formel: les «alertes» lancées par des groupuscules traditionalistes contre les «dérives» de l'euthanasie en Belgique ne sont que pures inventions.

**12 Les sanglants fantômes du Temple solaire**

**Temple solaire.** Qui se souvient de cette secte qui prônait le «transit vers Sirius»? Philippe Cohen-Grillet a déterré l'affaire, édifiante sur le plan de la nuisibilité des sectes.

**16 International**

**18 Arménie: le spectre du négationnisme.** À l'occasion du centenaire d'un génocide toujours nié par certains, «Espace de Libertés» donne la parole à l'avocat Michel Mahmourian, pour un plaidoyer citoyen.

**22 De la guérilla au califat: les métamorphoses de Boko Haram.** Que savez-vous de Boko Haram? Sans doute pas grand-chose, comme la plupart d'entre nous. Laetitia Tran Ngoc tente de nous éclairer sur ce groupe terroriste particulièrement cruel.

**26 Le pari autoritaire du Parti populaire espagnol.** La «loi bâillon» produit l'effet inverse: le peuple espagnol est dans la rue pour crier son indignation, comme nous l'explique Joan-Francesc Pont Clemente.

**30 Dossier. Millenium goal ou pas?**

Les Objectifs du millénaire pour le développement viennent à échéance. L'occasion de faire le point sur la réduction de la fracture Nord-Sud, vue à travers le prisme des huit objectifs fixés par les Nations unies.

**64 Entretien**

Olivier Bailly a rencontré Maïté Maskens, pour évoquer avec elle le phénomène pentecôtiste qui en inquiète plus d'un...

**68 École**

L'«enseignement phénomène», vous connaissez? Yves Kengen vous emmène à la découverte de ce nouveau projet éducatif émancipateur.

**70 Espace de brièvetés****72 Arts**

**74 De la culture financée à la réalisation standardisée.** Frédéric Vandecasserie nous dit tout le bien (?) qu'il pense de l'art subventionné par le crowdfunding.

**76 Les aventures de Tintin en Absurdie.** Sur fond de racisme ordinaire, Philippe Cohen-Grillet nous rapporte les états d'âme des Indiens d'Amérique à l'égard du «petit reporter» belge. N'en déplaise à Nick Rodwell.

**78 'Tention! Manu répare la ville.**

Emmanuel Bayon, dit Manu Tention, se voit comme un «soigneur urbain». Sans stéthoscope ni seringue. Mais avec l'idée d'un street art qui bouche les trous malencontreux, nous explique Frédéric Vandecasserie.

**80 Coup de pholie**

**Seul contre tous vs seul pour tous,** par Milady Renoir.

**Édito /** Par Yves Kengen, rédacteur en chef

# Pour ou contre... la pensée critique?

Il n'est pas dans nos habitudes de critiquer les médias, et pour cause: nous en sommes un. Dans le contexte de radicalisation que nous connaissons aujourd'hui, il nous paraît néanmoins utile de s'interroger sur la mode du «pour ou contre» qui sévit actuellement dans de nombreux médias, à l'aune de deux expériences récentes. La première a pour contexte l'affaire de la piscine communale de Jambes, louée, en dehors des heures d'ouverture au public, à une association musulmane pour permettre à des femmes d'y pratiquer la natation hors du regard des hommes. Le CAL est contacté par le journal télévisé de la chaîne publique, pour réagir en direct dans le journal de 13 heures. Nous acceptons et préparons l'intervention. Dans la foulée, nouveau contact téléphonique avec la rédaction: «*Êtes-vous pour ou contre cette mise à disposition de la piscine?*» Réponse: «*Tout dépend des circonstances, mais dans le cas présent, il semblerait qu'il n'y ait pas d'entorse à l'impartialité des services publics, puisque la piscine serait normalement fermée.*» La rédaction: «*Donc, vous n'êtes ni pour ni contre?*» Réponse: «*La réponse est un peu plus nuancée.*» La rédaction: «*Alors, nous n'allons pas vous prendre au JT. Nous voulons quelqu'un qui est pour et quelqu'un qui est contre. Vous comprenez, c'est un peu du show-biz.*» Ah bon?

Deuxième exemple, la même semaine. Contexte: les 25 ans de la loi sur l'avortement. La porte-parole de la plate-forme Abortion Right, constituée essentiellement de professionnels de la santé, vient de donner une interview à un quotidien, qui se révèle être un «pour ou contre» face à l'Institut européen de bioéthique, notoirement faux institut officiel et vrai lobby traditionaliste catho déguisé. Le lendemain, appel de la chaîne privée: «*Bonjour, nous voudrions vous inviter en studio à l'occasion des 25 ans de la loi...*» Réponse: «*Oui, dans quel contexte et avec qui?*» La rédaction: «*Un "pour ou contre" avec l'Institut européen de bioéthique.*» Réponse: «*Désolée, c'est non.*» Et d'expliquer, pour la énième fois, que ce lobby, dont les arguments sont purement idéologiques, ne saurait constituer un interlocuteur de nature à établir un dialogue rationnel. Cette mode du «pour ou contre» incite les médias à donner la parole à des interlocuteurs sélectionnés en fonction de la radicalité de leurs propos. Comment espérer, en limitant l'information à l'opposition de deux avis extrêmes et sans nuances, rencontrer les exigences de ce vivre ensemble réclamé à cor et à cri? Comment s'étonner que la société réagisse de façon dualiste et que se forment des antagonismes qui dressent les communautés les unes contre les autres? Veut-on produire des citoyens incapables de toute pensée critique, réduits à fonctionner de façon binaire, comme un ordinateur? La pensée critique est ce qui rend l'être humain libre. On aimerait que les pratiquants du «pour ou contre» se rendent compte de leur responsabilité à l'égard des générations futures.



## Rana Plaza, deux ans après

Le 24 avril 2013, plus de 1 100 personnes (essentiellement des femmes) ont été tuées et 2 500 autres blessées dans l'effondrement de l'immeuble Rana Plaza au Bangladesh. Ces femmes travaillaient dans des conditions inhumaines pour un salaire immoral, à confectionner des vêtements pour certaines des plus grandes marques de la mode, telles que Benetton, Primark, Mango, The Children's Place, Gap et d'autres.



Une vague de solidarité a émergé partout dans le monde, réclamant justice pour les victimes, la responsabilisation des sociétés de confection et exigeant que les mesures nécessaires soient prises pour empêcher une telle catastrophe de se reproduire.

La sécurité dans les centres de travail au Bangladesh semble s'être améliorée. Le processus d'indemnisation des victimes est supervisé par une coalition de différents acteurs, tels que les représentants du gouvernement du Bangladesh, l'industrie et les syndicats. Aujourd'hui, deuxième anniversaire de la catastrophe, les victimes n'ont reçu qu'entre 40% et 70% de ce qui leur dû. Les marques de vêtements, largement bénéficiaires, n'ont contribué que de manière insignifiante au Fonds d'aide aux victimes du Rana Plaza et par conséquent, elles n'assument pas leurs responsabilités.

La Marche mondiale des femmes exige que toutes les entreprises impliquées s'acquittent immédiatement de leurs engagements et payent leur part d'indemnité. Elle exige l'arrêt immédiat du harcèlement des survivants venus témoigner, notamment aux États-Unis. Elle demande également un engagement plus

fort des gouvernements pour faire respecter l'accord signé, et une production textile responsable respectant les droits humains et la nature. Elle demande aux consommateurs d'agir en conscience, en se renseignant sur la provenance des vêtements qu'ils achètent et en boycottant les entreprises qui ne favorisent pas une politique de production de vêtements respectueuse des droits humains et de l'environnement. Enfin, la Marche mondiale des femmes vous invite à rejoindre ses actions destinées à montrer au monde que Rana Plaza est partout et que les femmes subissent dans tous les coins du monde les conséquences de l'avidité sans fin d'un système mercantiliste d'exploitation des êtres humains. (yk)

À suivre sur Facebook et sur [www.mmf-2015.info](http://www.mmf-2015.info).

### Erratum

Dans l'article de Mathieu Bietlot «Antiprohibition: une piqûre de lucidité» paru de notre dossier «Drogues: désintoxiquer la loi» du mois dernier, une partie du texte a malencontreusement glissé sous l'illustration en page 41, entamant sa lisibilité et sa compréhension. Nous vous invitons à lire l'article complet remis en page sur [www.laicite.be](http://www.laicite.be) (Espace de Libertés – magazines déjà parus)... sans vous demander si la relectrice aurait besoin d'une petite piqûre, elle aussi! (ad)

## Proclamation sur la liberté d'expression

**Dans le contexte actuel où se multiplient les initiatives en faveur du vivre ensemble et de la liberté d'expression, nous relayons avec plaisir la proclamation publiée par Reporters sans Frontières et signée par une longue liste de personnalités. Elle fait le pari d'amener les responsables religieux à admettre que la liberté d'expression n'est pas soluble dans le sacré de la foi.**

Dans le cadre de sa campagne «La liberté d'expression n'a pas de religion», Reporters sans frontières annonce le lancement d'une initiative nationale consistant à demander aux responsables de lieux de culte de toutes religions de signer la Proclamation sur la liberté d'expression rédigée par l'association. L'enjeu est de faire valoir que «*nul ne peut imposer son sacré à autrui*» et que «*chacun est libre d'exprimer des critiques, même irréverencieuses, envers tout système de pensée politique, philosophique ou religieux*». La liberté d'expression est garantie par la Déclaration des droits de

l'homme et du citoyen de 1789, qui affirme que «*la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme: tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi*». La loi française sanctionne l'injure, la diffamation et la provocation à la haine raciale, à la discrimination ou à la violence envers des personnes ou des groupes de personnes, mais non la critique des idées, des symboles et des représentations. Elle ne reconnaît ni ne condamne le sacrilège ou le blasphème. Chacun est libre d'exprimer et de diffuser des critiques, même irréverencieuses, envers tout système de pensée politique, philosophique ou religieux. La liberté de conscience, qui est celle de croire, de pratiquer une religion, ou de ne pas croire, est aussi garantie par la Convention européenne des droits de l'homme et la Constitution. Elle doit naturellement s'appliquer sans discrimination. Certains peuvent se sentir offensés ou blessés par la critique de leurs croyances, notamment sous la forme satirique. Mais la liberté d'information et d'expression, celle des journalistes comme des citoyens, ne saurait être contrainte ou limitée par les convictions ou les sensibilités des uns ou des autres. Ce sont les conditions du respect du pacte républicain et des droits de tous dans une société démocratique pluraliste et tolérante. Nul ne peut imposer sa conception du sacré à autrui. (rsf)

## La religion d'Hitler

Septante ans se sont écoulés depuis le suicide d'Adolf Hitler et pourtant beaucoup de questions n'ont pas trouvé réponse. Dans *La Religion d'Hitler*, Arnaud de la Croix s'intéresse au rapport au sacré que put entretenir le Führer. Mieux vaut s'accrocher pour ne pas s'y perdre. Car en parfait opportuniste, Hitler sut marier des genres complètement contradictoires pourvu qu'ils servent sa soif de pouvoir. Il signa ainsi en 1933 un concordat avec le Vatican et se garda de claquer personnellement les portes de l'Église catholique. Mais il mit les mythes païens germaniques au cœur du III<sup>e</sup> Reich. Et s'il voulut euthanasier les handicapés allemands au nom de la pureté de la race, il dut finalement reculer face à l'émoi que ces assassinats programmés provoquaient au sein de l'Église. La religion est l'opium du peuple, disait Marx. Hitler en fit un poison dont il était le préparateur diabolique. (map)



Arnaud de la Croix, *La Religion d'Hitler*, Bruxelles, Racines, 214 p., 19,95 euros.

# Dénucléarisons l'armée belge !

Le remplacement des avions F-16 par l'armée belge pose la question de notre implication dans une potentielle guerre atomique. Et si le plat pays déposait les armes et optait pour une défense populaire et civile non violente ? Petit exercice d'anticipation avec, en ligne de mire, la démilitarisation progressive.

Par Sam Biesemans  
Maître en relations internationales  
et vice-président du Bureau européen de l'objection de conscience

Comme objecteur de conscience, je refuse d'obéir à des ordres qui m'obligeant à tuer autrui ou à participer à des actions de guerre. C'est pourquoi j'ai effectué un service civil en remplacement du service militaire, à l'époque où la conscription était encore en vigueur en Belgique. Idéalement, je serais heureux que la Belgique, à l'instar du Costa Rica, n'ait plus d'armée. Mais on sait qu'une telle évolution n'est pas simple à réaliser, car nous faisons partie d'un complexe militaro-politico-économique international. Réussir un changement de cap dans ce domaine est un travail à long terme qui devra se faire par étapes. Même s'il y avait une large volonté politique –aussi bien des électeurs que de leurs élus– pour s'engager dans une voie de démilitarisation et de politique de paix, le processus aboutissant à une défense populaire et civile non violente serait graduel.

## OTAN en emporte la souveraineté

Quel concept d'armée de transition peut-on imaginer ? Tout d'abord,

la Belgique devrait se retirer de l'OTAN et organiser une armée nationale avec vocation de participer aux missions de l'ONU ou de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)<sup>1</sup>, ou d'appui à des missions humanitaires, même quelquefois extrêmement dangereuses. Certes, le fait d'être membre de l'OTAN ne nous empêche pas de coopérer avec l'ONU, mais cette organisation militaire est dominée par les États-Unis qui s'en servent dans le cadre de leur géopolitique et pour la défense des intérêts de leur industrie militaire. Par ailleurs, l'OTAN met ses États membres sous pression afin qu'ils augmentent les budgets militaires à travers des processus de décision peu transparents et impliquant peu ou prou le régime parlementaire.

Certes, une décision de se retirer de l'OTAN sera encore plus difficile pour un pays comme la Belgique qui abrite son siège et l'état-major du SHAPE (le centre de commande-

ment militaire des forces de l'OTAN en Europe, NDLR). D'autres pays de l'Union européenne ne sont cependant pas membres de l'OTAN : l'Autriche, Chypre, la Finlande, l'Irlande, Malte et la Suède. Ceci ne les empêche pas de tisser des liens d'amitié et de coopération avec les États-Unis, tout en gardant leur souveraineté nationale.

## La fleur au F-16

Pourrait-on rester membre de l'OTAN tout en ayant une armée fondée sur une stratégie non nucléaire et avec une vocation de démilitarisation progressive ? Ceci semble difficile dans l'état actuel de la politique de l'OTAN. La Belgique

est confrontée, comme d'autres pays, à la question du remplacement des avions de combat F-16, dans un contexte budgétaire d'austérité. Les avions F-16, et ceux appelés à les remplacer, sont spécialement équipés pour le largage de bombes nucléaires. Refuser ce type d'avions, c'est refuser de s'impliquer dans la guerre atomique et la destruction massive de populations civiles. Par ailleurs, ces avions sont conçus pour des opérations à longue distance ; les posséder entraîne le risque de les mettre au service d'opérations de guerre en dehors du territoire européen (par exemple en Libye ou en Irak). Ne pourrait-on limiter la Composante air (ancienne Force aérienne belge, NDLR) à quelques



© Damien Meyer/AFP

*Ne pas remplacer les F16 ne déshonorerait pas le drapeau belge... Au contraire.*

**«Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévéurer.»**

**Guillaume le Taciturne**

avions d'interception à faible rayon d'action et adaptés au territoire national ou européen; aux avions de transport à usage multiple du type C-130 qui ont participé efficacement à des missions humanitaires, comme les largages de vivres pendant la famine au Sahel; aux hélicoptères d'observation et de sauvetage en mer? L'armée belge ne devrait-elle pas persévérer dans ses spécialités que sont le déminage terrestre et le déminage maritime? Mais le gouvernement actuel NVA-libéral-CD&V s'engage dans la voie contraire, et rappelle nos démineurs du Liban.

#### Une nouvelle forme de défense

Épargner sur le remplacement des F-16 permettrait notamment d'investir davantage dans la défense des systèmes informatiques et des cyberrattaques, qui représentent un défi pour notre économie et notre société dont le fonctionnement est de plus en plus fondé sur la gestion informatique. L'organisation de cette défense informatique devrait protéger l'ensemble des activités de l'État et de tous les secteurs de l'économie, et pas seulement se limiter à la protection des systèmes informatiques

militaires. Il faut de toute façon inverser radicalement les perspectives «imposées» par l'OTAN qui visent à doubler notre budget militaire d'ici 2030.

Certes, le dossier de l'achat des avions remplaçant les F-16 fera l'objet d'un lobbying intense de la part des milieux industriels, et peut-être même de certains secteurs syndicaux, et on sait que le complexe militaro-industriel possède des capacités de pression considérables –qu'ils soient légaux ou illégaux– tels les nombreux faits de corruption que nous avons connus lors de commandes militaires précédentes (celui des hélicoptères Agusta par exemple).

Il est donc important qu'un large débat parlementaire et citoyen puisse avoir lieu sur le remplacement des avions F-16 et, plus largement, sur la stratégie de défense, dans le cadre d'une nouvelle politique étrangère belge qui mette davantage la priorité sur la prévention des conflits, sur la coopération internationale et sur une capacité renforcée à mener une diplomatie de paix proactive, aussi bien dans le cadre de l'UE que de l'ONU. ♦

# Euthanasie : entre fantasmes et réalité

Avec l'adoption de la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie, certains oracles avaient prédit les pires abominations qui, inévitablement, allaient découler de cette législation. Des prémonitions et dénonciations récurrentes... et pourtant jamais avérées.

Par Benoît Van der Meerschen  
Secrétaire général adjoint du CAL

«Dérives», «pente glissante», soupçon de vider les hôpitaux... Que n'a-t-on entendu ou lu à ce propos de la bouche ou sous la plume des opposants à l'euthanasie<sup>1</sup>? Un véritable travail de désinformation, d'intoxication jouant uniquement sur les peurs mais qui, petit à petit, a fini

par occuper un certain espace médiatique, voire déborder en dehors de frontières de notre petit pays. À cet égard, on doit constater que, au gré de situations bien spécifiques qui surgissent dans l'actualité (comme la situation carcérale apocalyptique de notre pays), surfant vaille que



En France, l'ADMD a fort à faire pour obtenir ce que la Belgique considère déjà comme insuffisant.

© Kenzo Tribouillard/AFP

1 À titre d'exemple voir:

- le dossier de l'Institut européen de bioéthique «Euthanasie: 10 ans d'application de la loi en Belgique», mis en ligne sur www.ieb-eib.org en avril 2012,

- Xavier Mirabel, président d'Alliance VITA, dans «Dérive dramatique en Belgique: les sénateurs votent pour l'euthanasie des mineurs», communiqué de presse, 12 décembre 2013, mis en ligne sur www.alliance-vita.org,

- «L'euthanasie dans nos hôpitaux risque de devenir non pas un problème d'éthique mais un problème budgétaire. La maîtrise des dépenses en soins de santé préconisée par certains gouvernements peut déboucher sur une loi qui favorise "l'euthanasie économique" et dont les premières victimes seraient les pauvres et les indigents.»

- Albert Guigui, «L'euthanasie: perspective juive», dans Fauzay Talhaoui (ed.) *L'euthanasie dans les différentes religions et conceptions philosophiques*, Yunus Publishing, 2013, p. 95.

- le site www.euthanasiestop.be.



© Belga

Selon le Grand rabin Albert Guigui, la loi encouragerait «l'euthanasie économique» : abréger la vie pour réduire les coûts de santé. Un délit repris en chœur par les militants cathos traditionnalistes.

vaille sur les soubresauts des médias qu'elles entraînent, ces opposants à l'euthanasie ne désarment pas et profitent de chaque occasion pour tenter, à partir de ces cas particuliers, de saper la loi sur l'euthanasie, mais ce, de façon générale.

### Élucubrations épiscopales

Et, dans ce fastidieux travail de sape, comment ne pas retenir la récente prise de position des évêques de Belgique quant à l'euthanasie des personnes dites démentes ? Certes, il n'est pas simple de discerner la volonté d'adultes dont la lucidité décline et dont la clairvoyance n'est plus optimale mais, en l'espèce,

aucune initiative parlementaire n'a encore vu le jour sous cette législature. Mais qu'importe pour les opposants à l'euthanasie ! Pour eux, l'important, c'est d'anticiper, d'empêcher la tenue d'un débat sur ce thème (bref, cadenasser à l'avance ce débat du sort des personnes dites démentes face à leur fin de vie) et, surtout, de répéter encore et toujours, leur credo sur les supposées «dérives» dans l'application de la loi relative à l'euthanasie. On peut ainsi lire dans cette «opinion» que, «*depuis la loi de 2002 sur l'euthanasie, le constat s'imposerait : la dérive prédicté à l'époque est devenue réalité. Les limites de la loi sont systématiquement contournées, voire transgres-*

*sées».* Une affirmation pour laquelle on attend au moins une illustration, au mieux des éléments concrets, voire des dossiers en pagaille... En vain. L'affirmation semble, pour ses auteurs, pleinement se suffire à elle-même.

Heureusement, cette «sortie» médiatique n'a pas laissé indifférent un de nos députés fédéraux qui a pris au mot nos évêques. Jean-Jacques Flahaut, député du Mouvement réformateur, a ainsi vigoureusement interpellé notre ministre de la Justice: «*Monsieur le Ministre, les bras m'en sont tombés, et le mot est faible, lorsque j'ai lu les propos tenus par les évêques de Belgique le 2 mars dernier.*» S'interrogeant sur les allégations des évêques, il a donc demandé à Koen Geens, ministre du seul parti de la coalition fédérale se revendiquant encore chrétien, si ce dernier avait connaissance «*de cas avérés où la loi aurait été bafouée*».

### Réponse juridique sans appel

Après avoir expliqué la loi du 18 mai 2002 et son mécanisme de contrôle, la réponse de notre ministre de la Justice a été claire et sans appel: «*Je n'ai, pour le moment, connaissance détaillée d'aucun cas. Du reste, je n'ai reçu de mes services aucun signal inquiétant qui indiquerait que la loi ou le respect de celle-ci nécessiterait un ajustement dans la pratique.*»

Salutaire mise au point de la part de notre ministre qui, ainsi, dans un monde idéal où chacun échangerait de bonne foi (si j'ose dire) ses arguments, devrait mettre fin à une

**«Je n'ai reçu de mes services aucun signal inquiétant qui indiquerait que la loi ou le respect de celle-ci nécessiterait un ajustement dans la pratique.»**

véritable entreprise de dénigrement de notre législation sur l'euthanasie. Chacun y gagnerait et la qualité du débat d'abord. Nous en avons tous plus que jamais besoin. Heureusement donc qu'un député fédéral se soit aussi promptement emparé de cette intervention des évêques de Belgique. Jean-Jacques Flahaut conclura d'ailleurs comme suit son interpellation parlementaire: «*Je voudrais rappeler aux responsables religieux, et je suis chrétien, qu'en Belgique ce sont les représentants élus siégeant au Parlement, et eux seuls, qui, après consultation des professionnels de la santé et des garants de l'éthique, définissent la loi –et aucune autre autorité morale, de quelque chapelle qu'elle se revendique. Au final, vous confirmez que les déclarations des évêques de Belgique n'avaient pas lieu d'être.*»

Rien à ajouter si ce n'est: merci Monsieur le Député pour ce beau plaidoyer en faveur de la laïcité. 

# Les sanglants fantômes du Temple solaire

Voilà 20 ans, des adeptes de l'OTS périssaient dans un massacre, enfants compris. La tuerie garde ses mystères, comme les origines du mouvement templier, entre famille princière monégasque, nébuleuse d'extrême droite et délires ésotériques.

Par Philippe Cohen-Grillet  
Journaliste et écrivain

En l'an de grâce 1314, Jacques de Molay, grand maître de l'Ordre du Temple est brûlé vif sur l'île aux Juifs, à Paris. Juste châtiment pour ses crimes hérétiques et sodomites –et accessoirement pour avoir porté ombrage au bon roi Philippe le Bel de par la puissance financière des Templiers. Dans la nuit du 15 au 16 décembre 1995, voilà 20 ans, c'est un autre bûcher qui illumine la forêt du Vercors, dans lequel périssent treize adeptes de l'Ordre du temple solaire et trois enfants. Vérité judiciaire : suicide collectif en vase clos. En d'autres termes, les fous furieux de l'OTS, désireux de «*transiter vers l'étoile Sirius*», se sont allègrement tirés dessus avant que le dernier asperge les cadavres d'essence et craque une allumette.

Aujourd'hui encore, Alain Vuarnet, fils du légendaire champion olympique de ski Jean Vuarnet, doute de cette version officielle. Dans la tuerie du Vercors, il a perdu sa mère, son frère, la compagne de celui-ci et leur fillette, Tania, âgée de 5 ans.

Détail, les autopsies ont révélé que la mère, ainsi qu'une autre femme morte avec ses deux enfants de 2 et 6 ans, présentaient «*une fracture mandibulaire, une fracture maxillaire de la paroi antérieure du sinus maxillaire droit*». En langage profane, cela signifie qu'elles ont toutes deux été violemment frappées au visage, probablement avec la crosse d'une arme de poing. Auraient-elles voulu sauver leur progéniture du brasier dans un dernier sursaut ? Cela s'apparenterait alors plus à des homicides volontaires qu'à un suicide.

Il ne s'agit là que d'une des nombreuses zones d'ombre qui planent encore sur l'affaire du Vercors. En 2003, Alain Vuarnet a fait exhumer les dépouilles de sa mère et de son frère aux fins d'analyses. Celles-ci ont révélé, comme dans la terre de la scène du drame, une importante et anormale concentration de phosphore. Une substance qui pourrait être compatible avec l'utilisation d'une arme de guerre, de type lance-flammes, et donc d'une intervention

extérieure. Aucune empreinte digitale des victimes n'a été retrouvée à l'extérieur de leurs véhicules laissés aux abords de la forêt. Une femme, Alexandrina P., voisine du couple Vuarnet, que nous avons retrouvée, affirme avoir vu des hommes se présentant comme des policiers «*venir faire le ménage*» dans l'appartement des victimes, à Genève, deux jours avant même que la tuerie ne soit officiellement découverte. Ce témoignage, comme ces autres éléments, pas plus que les étranges mouvements de fonds vers l'Australie sur les comptes bancaires de certains adeptes n'ont passionné la justice. «*Suicide en vase clos*». Circulez, il

n'y a rien à voir. Telles furent également les conclusions des enquêtes sur les précédents massacres, au Canada et en Suisse, dans lesquels, au total, 74 membres de l'OTS ont péri, dont leurs chefs de file Jo Di Mambro et le médecin belge aux charme et charisme magnétiques Luc Jouret.

## Imposer «l'Occident blanc judéo-chrétien» par le lance-flammes

Judiciairement celé, le dossier du Vercors marque, en guise de point final, un point d'interrogation sur les mystères de l'Ordre du Temple solaire. Ce mouvement mystique n'a



© Damien Meyer/AFP

*En octobre 1994, un premier massacre avait été perpétré au sein de l'OTS. « Suicide collectif », selon les enquêteurs. Le « transit vers Sirius » manquait déjà d'un ticket valable.*

rien de commun avec d'autres sectes apocalyptiques qui disparurent dans des massacres, telle celle des davidiens, fanatiques suivistes de David Koresh (82 morts au terme du siège de Waco, au Texas, en 1993). Les fidèles de l'OTS étaient, tous, socialement intégrés, pour la plupart aisés, cultivés. Schématiquement, leur intérêt et leurs pratiques ésotériques constituaient un étrange syncrétisme de survivance des Templiers, cérémoniels inspirés de la Rose-Croix, croyance en des esprits supérieurs flottant dans les limbes de Sirius. Dans le même temps, le grand maître Jo Di Mambro brassait des sommes considérables à la provenance et à la destination occultes. Il avait été, par le passé, proche de la mouvance d'extrême droite. Dans les années 70, les tenants de la défense d'un certain «Occident blanc judéo-chrétien» entretenaient des accointances avec des membres de services secrets en France, en Suisse comme en Belgique. Les liens entre des policiers membres de l'OTS et les réseaux du Service d'action civique (le SAC, rassemblant des nervis gaullistes) sont avérés. La mission sacrée des compagnons de Jacques de Molay était de protéger le tombeau du Christ de la souillure des infidèles. Dans la hiérarchie de l'OTS, des «capes dorées», stade suprême, se révraient aux côtés des esprits, grands maîtres connaisseurs des secrets de l'univers. Intellectuellement et sur le parchemin, le programme est alléchant. Pas sûr, cependant, que tous ceux qu'il passionnait souhaitassent pousser l'étude jusqu'à une mâchoire fractu-

rée, une balle dans la tête et finir le corps à moitié calciné sur le cadavre d'un gamin de 5 ans.

### Grace Kelly intronisée «grande prêtresse»

Les origines mêmes de l'OTS révèlent une trame digne d'une fantasmagorie dont Umberto Eco ferait son délice. À l'origine, «*la lumière fut*», etc. Puis, dans les années 60 naquit l'Ordre souverain du Temple solaire (OSTS), sous la férule de Jean-Louis Marsan. «Loulou», pour les intimes, était un proche des Rainier, descendants de soudards, devenus famille princière par la grâce de l'évasion fiscale et de la presse people. Porté sur l'ésotérisme, Loulou, grosses lunettes à monture d'écailles, boutons de manchettes et cigare aux lèvres, tutoyait SAS Rainier III de Monaco. Son épouse dirigea la «*gazette*», publiant la bonne parole sur le Rocher, ses fils tenaient la pharmacie «*fournisseur officiel de la famille princière*». Sur la tombe de Marsan, à Monaco, une croix templière rappelle le credo qui guida sa vie.

Son ami Jacques Demarny nous a raconté leurs aventures ésotériques. Le regretté Demarny, de son vrai nom Lemaître, disparu en 2011, fut notamment parolier pour Tino Rossi, Enrico Macias ou Georges Guetary avant de veiller sur les droits financiers des saltimbanques, ès qualités d'administrateur de la Sacem<sup>1</sup>. Voici ce qu'il nous raconta en 1998: «*Les activités de l'OSTS, structure néotemplière, s'orientaient vers la mystique, la spiritualité gnos-*

## Judiciairement celé, le dossier du Vercors marque, en guise de point final, un point d'interrogation sur les mystères de l'Ordre du Temple solaire.

*tique. En suivant la verticalité de la Croix, la magie blanche, nous arrivions à l'ésotérisme*. Amen.

Emballé par le projet, Rainier reconnut officiellement l'OSTS en 1964 –et le fit savoir dans le cénacle des adeptes triés sur le volet. Or, cet adoubement, par un prince régnant, d'un mouvement templier, ordre chrétien soldatesque, lui conférait de fait une aura et une prééminence sur les autres groupuscules fantaisistes jouant de la cape, de l'épée et du Molay aux petits pieds.

Devenu grand maître templier doctement patenté, Loulou poussa son avantage. En 1982, Grace Kelly, qui fut aussi grande actrice que bonne comédienne du Rocher, fut intronisée «grande prêtresse» au sein de l'OSTS. La cérémonie se déroula au prieuré de Villié-Morgon, sympathique commune réputée pour ses dégustations de Beaujolais. Entre deux séances photos pour *Paris-Match* et un procès à *Closer*, le service de communication de la Principauté monégasque a trouvé le temps de démentir cet infamant raconter. Guy M., l'ancien chauffeur de Di

Mambro, nous assure de son côté avoir conduit la princesse ce soir-là, et d'autres, au prieuré. Relativisons sa parole, tant il est vrai que son casier judiciaire tient de l'armoire normande.

Toujours est-il qu'après la mort tragique de Grace, en septembre 1982, l'OSTS implosa. Déchirés, les fidèles se répartirent en deux groupes distincts et farouchement hostiles, L'Ordre nouveau des Templiers opératifs (ONTO) et l'Ordre du Temple solaire. La seconde excroissance connut le succès, au moins médiatique et sanguinolent, que nous savons.

En 1983, des frères capucins se portèrent acquéreurs du prieuré de Villié-Morgon. Encore sous le choc, l'un d'eux nous raconta leurs découvertes: «*Dans la cave, il y avait une chapelle, une table en béton armé dont les pieds étaient incrustés dans le sol. Dessus, il y avait l'image de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les douze apôtres et de nombreux symboles ésotériques et cabalistiques*». Tourneboulé, le frère se souvint encore de ces «*opuscules comparant la messe templière à l'eucharistie catholique*». Le contrat de vente du prieuré ne prévoyait pas les hectolitres d'eau bénite nécessaires à la purgation des lieux. Les derniers fidèles du Temple solaire encore de ce monde liront peut-être cet article. Ils ont échappé au brasier. Mais quid du bûcher des vanités ? Peut-être, comme l'écrivait Voltaire, «*se sont-ils faits dévots, de peur de ne rien être*». ♦

<sup>1</sup> Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, NDLR.

**18** Arménie : le spectre du négationnisme

**22** De la guérilla au califat :  
les métamorphoses de Boko Haram

**26** Le pari autoritaire du Parti populaire  
espagnol



# Arménie : le spectre du négationnisme

Le génocide des Arméniens a cent ans cette année, mais il figure encore, hélas, à l'ordre du jour. S'il reste trop peu en mémoire, ce passé, néanmoins, ne passe pas.

Par Michel Mahmourian  
Avocat

En 1918 a pris fin la Grande Guerre. Sur le front oriental, l'Empire britannique et la France ont vaincu l'Empire ottoman et ses alliés. Le sultan s'est incliné mais la Turquie n'a pas perdu la guerre. Dix ans plus tôt, les nationalistes jeunes-turcs prenaient le pouvoir à Constantinople. Désormais, il ne faisait plus de doute que l'Empire ottoman était bien celui des Turcs. À tel point que, dès les premiers massacres d'Arméniens en 1915, c'est la Turquie et non l'Empire ottoman que les puissances dénoncèrent comme auteur de ce «nouveau crime contre l'humanité» et que ce sont les dirigeants turcs que les puissances ont tenu pour personnellement responsables. Si elles n'ont pu empêcher la Turquie de rayer l'Arménie de la carte en exterminant les Arméniens à la faveur de la guerre et avec l'aide de l'Allemagne, elles se sont engagées à punir les violations du droit international, un droit dont l'Empire ottoman avait reconnu la primauté, en 1878, par le traité de Berlin. Au lendemain de la guerre, il y eut, à Constantinople et ailleurs, des procès et des condamnations.

Les principaux génocidaires, dont le numéro un, Mehmet Talaat, ministre de l'Intérieur devenu grand vizir, avaient pu fuir à temps grâce à l'aide des Allemands. À leur égard, les condamnations à mort furent prononcées par contumace.

## L'échec du droit international public

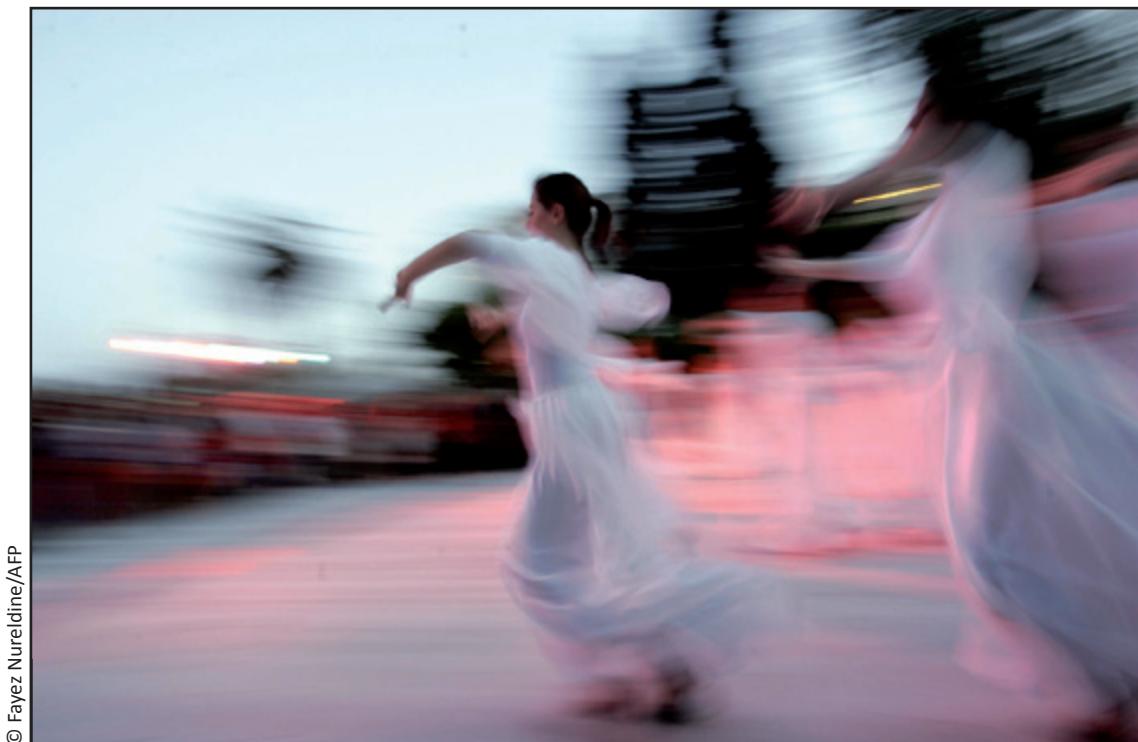
La justice était en marche. Elle aboutit à la signature, à Sèvres, le 10 août 1920, d'un traité de paix qui accorda aux Arméniens d'importantes réparations, notamment territoriales. Mais il ne fut pas ratifié. Les alliés s'étaient souciés de mettre l'Allemagne à genoux, mais n'avaient guère les moyens de faire de même en Turquie. Déjà lors de la bataille des Dardanelles, ils ne pouvaient distraire du front occidental des forces terrestres suffisantes pour forcer la décision contre les Turcs. La faiblesse des troupes d'occupation permit aux Jeunes-Turcs de remettre debout leur armée et la confier à un chef glorieux, Mustafa Kémal, avec mission de libérer le territoire national. Du côté des

alliés, les opinions étaient lasses de la guerre, l'Orient était loin, les Américains étaient redevenus isolationnistes et, surtout, une priorité nouvelle s'était imposée: faire barrage au danger bolchévique. Un nouveau traité fut signé à Lausanne, le 24 juillet 1923, le traité de la honte. Finie la punition des Turcs, finies les réparations, oubliée la justice. La Turquie était blanchie. Les Arméniens, les Assyriens et les Grecs du Pont exterminés étaient sacrifiés. Ce premier génocide perpétré sous les yeux des Européens était jeté aux oubliettes. Trois mois plus tard fut proclamée la République de Turquie. L'annulation des condam-

nations prononcées en 1919 et 1920 sera une de ses premières décisions. Les criminels étaient blanchis. Le succès des jeunes-turcs était complet.

## «Crime de silence»

Désormais, le monde voulait oublier. La Turquie devint un pays ami, un débouché, un allié face au bloc soviétique. Les Arméniens en furent réduits à râver leur impossible deuil. Le travail historique sur les événements lui aussi s'éteignit. En Turquie, une fois le butin partagé, on effaça les dernières traces, on changea les noms de lieux, on



© FAYEZ NURELDINE/AFP

Danseuses arméniennes célébrant 90<sup>e</sup> anniversaire du génocide, en 2005, à Athènes. Parce que la vie a toujours le dernier mot.



© Denis Sinyakov/AFP

*Exposition commémorative en la cathédrale arménienne de Moscou, en 2005. Pour le travail de mémoire.*

détruisit les archives compromettantes et on réécrivit l'histoire à l'envers pour faire des Arméniens les responsables de tous les maux. Après le génocide vint donc le crime de silence, comme l'a nommé Bertrand Russell, et celui-là n'était pas la faute des Turcs. Ils en profitèrent cependant pour poursuivre le programme des jeunes-turcs de nettoyage ethnique, aucune des nombreuses minorités ottomanes n'étant plus à l'abri, même les Kurdes.

Par l'impunité dont il jouissait, le génocide de 1915 était un crime parfait, au point qu'Adolf Hitler, s'adressant à ses officiers avant l'assaut pour les convaincre d'écraser les Polonais sans pitié, put leur dire : «*Qui se souvient encore du massacre des Arméniens?*» La destruction

des Juifs par les nazis, les procès de Nuremberg, la convention de 1948 sur la prévention du génocide, terme conçu par le juriste polonais Lemkin frappé par la singularité du massacre des Arméniens, puis la loi française de 1964 rendant imprescriptibles les crimes contre l'humanité permirent aux Arméniens de mettre un nom sur ce qui leur était arrivé et de réclamer justice. Sous la chape du silence, la vérité demeurait enfouie dans la mémoire des rescapés et certains n'ont pu se résoudre à emporter leur douloureux secret dans la tombe. Alors que les derniers survivants disparaissaient, en diaspora comme en Arménie soviétique, un sentiment d'urgence sembla saisir la troisième génération. Elle s'embrasa lorsqu'elle apprit, en 1974, que la Turquie intervenait

à l'ONU pour faire biffer la référence au génocide dans un simple rapport d'expert en matière de droit de l'homme. Une vague d'indignation –qui connut malheureusement des dérapages– se souleva, réveillant peu à peu l'intérêt de la presse et des historiens.

### Une reconnaissance tardive

Le 18 juin 1987, à l'issue d'un rude parcours de plus de deux ans, sur le rapport du député belge Jaak Vandemeulebroucke, malgré les moyens colossaux engagés par la Turquie, le Parlement européen adopta une résolution reconnaissant le génocide des Arméniens, ouvrant ainsi la voie à de nombreuses autres reconnaissances officielles à travers le monde. En Belgique, le Sénat lui emboîta le pas par une résolution du 26 mars 1998 (50 pour, 9 abstentions, surtout des chrétiens-démocrates). En décembre 2002, sur le point de se rendre à un sommet européen, le Premier ministre Verhofstadt rompit à son tour le silence observé depuis Lausanne de manière officielle mais discrète. Dans une lettre au Comité des Arméniens de Belgique, il fit état des événements en les qualifiant de génocide. Son ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht, fit de même publiquement lors d'un discours au Parlement, le 8 décembre 2004, en présence de l'ambassadeur de Turquie.

Malheureusement, depuis cette reconnaissance, la Belgique semble en panne de courage politique. En 2005, le gouvernement proposa aux Chambres d'étendre la loi répri-

mant le négationnisme. Au cours des débats, le ministre de la Justice, Onkelinx, saborda son projet pour complaire à l'électorat turc. Une complaisance manifestée encore récemment en offrant à la Turquie les vitrines d'Europalia en cette année du centenaire du génocide.

**Alors que les derniers survivants disparaissaient, en diaspora comme en Arménie soviétique, un sentiment d'urgence sembla saisir la troisième génération.**

Un génocide est un crime de masse. Il n'est pas certain que la justice des hommes ait les moyens de le juger. Comment juger un État ? Il faut pourtant que justice soit faite du crime de la Turquie. Parce que, sa négation aveugle en est une preuve, la Turquie n'a pas renoncé au génocide. Parce que c'est la justice. Même si elle retrouvait son courage, la Belgique seule ne pourrait pas faire justice de ce génocide. En revanche, il ne tient qu'à elle de punir sur son territoire l'une des formes de ce crime, à savoir le négationnisme, comme le lui recommandent l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, *a fortiori* lorsque ce poison est distillé par un État étranger. Pourquoi pas en 2015 ?

# De la guérilla au califat : les métamorphoses de Boko Haram

Confinant à la secte depuis sa création en 2002, Boko Haram s'est tourné vers un djihadisme offensif dès 2009, menant depuis des attaques quasi quotidiennes dans le nord-est du Nigéria. Dans le contexte d'une Afrique de l'Ouest en proie à de multiples groupes islamistes, quelles sont les spécificités de Boko Haram ? Décryptage.

Par Laetitia Tran Ngoc  
Chercheuse

L'enlèvement de 276 jeunes filles en avril 2014 a provoqué une prise de conscience mondiale du danger représenté par Boko Haram, qui a depuis annoncé la création d'un califat au nord du Nigéria et prêté allégeance à l'EI en mars 2015. La rapide évolution du groupe a rendu ses objectifs difficiles à cerner, laissant craindre la possibilité d'une guerre civile au Nigéria, voire sa mutation en un acteur du djihad global. Malgré ces développements, Boko Haram demeure un groupe à part, à la fois dans l'histoire du Nigéria, mais aussi au niveau du djihadisme global, dans lequel il ne semble pas encore totalement s'inscrire.

une secte s'inspirant des Izala, un mouvement salafiste fondé en 1978 pour réislamiser les « mauvais musulmans ». Dès le départ, Boko Haram se démarque par son extrémisme : là où les Izala espèrent une refonte de l'État nigérian de l'intérieur afin de faire valoir leurs revendications<sup>1</sup>, Yusuf a pour objectif le renversement du pouvoir en place et l'établissement d'un État islamique. À l'époque, Boko Haram présente tous les attributs d'une secte : ses membres rejettent les autres musulmans, ne se marient qu'entre eux et considèrent Yusuf comme un gourou.

**Fondamentalement, la lutte est religieuse : Boko Haram ne se bat pas contre la pauvreté ou la corruption au sein de l'État.**

1 Marc-Antoine Pérouse de Montclos et Alice Béja, « Boko Haram ou le terrorisme à la nigériane », dans *Esprit*, juillet 2014, p. 119.

## L'escalade de la violence

Boko Haram (« l'éducation occidentale est un péché ») naît en 2002 dans l'État de Borno, au nord-est du Nigéria, lorsqu'un jeune prédicateur charismatique, Mohammed Yusuf, fonde

De 2003 à 2009, Boko Haram mène un conflit de basse intensité, s'en prenant uniquement aux symboles de l'État (postes de police, bâtiments publics). Le réel tournant aura lieu en juin 2009, lorsqu'en réaction à la féroce répression exercée sur elle, la secte lancera une insurrection à travers quatre États du nord du Nigéria, qui résultera en la mort de plus de 800 de ses membres, dont celle de Mohammed Yusuf. Le gouvernement pense alors avoir éradiqué la secte, qui va réémerger en 2010.

de terreur : le groupe systématise ses attaques contre les chrétiens, les forces de sécurité et les leaders religieux musulmans critiques de leur doctrine. Début 2013, le président Goodluck Jonathan reconnaît ne plus être maître de la région nord-est du Nigéria, tandis qu'en représailles à la création de milices locales Boko Haram commence à viser massivement les civils, détruisant désormais des villages entiers.

## Un groupe terroriste atypique

C'est la première fois que le Nigéria doit faire face à une insurrection islamiste de cette ampleur. La République avait certes déjà fait face à l'insurrection du groupe Maitatsine (1980-1985), mais leurs actions étaient loin d'avoir la violence et la portée de celles de Boko Haram. Dès lors, comment expliquer le « succès » du groupe ?



Tout ce qu'il reste d'une école à Chibok, dans le nord du Nigéria, après une attaque de la secte terroriste islamiste Boko Haram. Attila style...

Premièrement, si la secte portait les germes de son insurrection dès sa naissance, sa radicalisation n'aurait pas connu une accélération si dramatique sans l'écrasement de 2009, qui la priva de son leader et vit ses cadres s'éparpiller dans les pays voisins. Ce n'est qu'après 2009 que le groupe est entré dans la clandestinité et que Shekau, que d'aucuns considèrent comme bien plus radical que Yusuf, a pris la tête du mouvement. De plus, le groupe a depuis commencé à faire usage de kamikazes et d'attentats-suicides, techniques jusqu'alors inédites au Nigéria. Une évolution qui s'explique par la formation dont les combattants de Boko Haram ont bénéficié de la part de groupes appartenant à la mouvance djihadiste mondiale tels que les Shebab (Somalie) et AQMI (Mali) au cours de leur exil.

La fracture socioéconomique entre le sud et le nord du Nigéria est régulièrement mise en avant pour expliquer le succès de la secte. Or, fondamentalement, la lutte est religieuse : Boko Haram ne se bat pas contre la pauvreté ou la corruption au sein de l'État. Il s'agit d'une lutte pour le pouvoir, pour abattre le système existant et le remplacer par un système islamique<sup>2</sup>. Un objectif qui trouve un écho important dans une fédération nigériane où l'appareil étatique est manipulé au profit de divers groupes et échoue à délivrer des services de base à ses citoyens.

De plus, avant qu'il ne commence à viser massivement les civils, le groupe bénéficiait d'un certain soutien popu-

laire sur le plan idéologique : un sondage<sup>3</sup> réalisé en 2011 révélait que 49% des musulmans nigérians étaient favorables à Al-Qaïda. L'amertume est en effet forte au nord du pays, où la population avait réclamé l'instauration de la loi islamique comme une solution face au chaos économique et social et où la persistance des inégalités a été mise sur le compte d'une mauvaise application de la charia de la part de l'État séculier.

La réponse de l'État a aussi contribué à jeter des habitants dans les bras de Boko Haram : à la fois trop faible (le président Jonathan a reconnu avoir longtemps sous-estimé le mouvement) et excessive, les troupes envoyées par Abuja, peu soucieuses des dégâts collatéraux, faisant face à une grande impopularité dans le Nord. En outre, malgré des moyens importants (la sécurité représentant 23% du budget national), la corruption est telle que les soldats déployés sur le terrain n'ont pas les équipements nécessaires pour combattre les insurgés.

Aux adeptes des premiers temps se sont donc ajoutées des personnes adhérant à Boko Haram non par conviction, mais pour y chercher une protection contre les violences de l'armée et des soldats ayant fait déflection. L'escalade de la violence du groupe, combinée à la conquête d'un territoire de 20 000 km<sup>2</sup> au nord du pays en six mois a pourtant connu un point d'arrêt depuis le début de l'année 2015.

### Rompre la spirale de la violence

Le lancement, le 8 mars 2015, d'une offensive des troupes nigérianes et

ses alliés (Tchad, Cameroun, Niger) a pour la première fois fait reculer Boko Haram. Dans ce contexte, le ralliement du groupe à l'État islamique peut être vu comme le contrecoup de cette défaite militaire et la proclamation d'un califat au nord du Nigéria, comme une volonté d'émulation d'un allié puissant. Toutefois, tout comme l'allégeance prêtée à AQMI par Boko Haram en 2010 ne s'était pas traduite par une fusion des organismes<sup>4</sup>, actuellement, Boko Haram conserve une grande indépendance vis-à-vis de l'EI.

Le spectre d'une éventuelle guerre civile s'est éloigné : contrairement à l'EI, Boko Haram n'a pas mis en place les structures de gouvernement dans les territoires qu'il contrôle et n'y bénéficie pas de suffisamment de soutien pour menacer durablement la souveraineté territoriale du pays. Cette intervention, indispensable pour soulager les martyrisés du Nord, présente cependant une faiblesse majeure : le manque de coordination et d'engagement de l'armée nigériane. Seul, le Nigéria n'aurait jamais pu faire face à Boko Haram, et l'armée nigériane ne reprend pas toujours immédiatement possession des villes libérées par les forces alliées, offrant aux insurgés la possibilité de les reconquérir.

Le combat sera d'autant plus difficile que le flou demeure autour de ses effectifs et de l'organisation de sa chaîne de commandement, au point que certains observateurs estiment que Boko Haram serait moins un mouvement soudé qu'une franchise dont le label est utilisé par diverses factions à l'idéolo-

**Le réel tournant aura lieu en juin 2009, lorsqu'en réaction à la féroce répression exercée sur elle, la secte lancera une insurrection à travers quatre États du nord du Nigéria.**

gie similaire. Un manque d'information qui sera peut-être comblé maintenant que des pans entiers du territoire, jusqu'à présent impossibles d'accès, ont été délivrés des islamistes.

La récente élection de Muhammad Buhari laisse espérer que l'effort ne sera pas que ponctuel, le nouveau président ayant défini comme priorités la lutte contre la corruption et la sécurité, deux points ayant contribué à la montée en puissance de Boko Haram.

Au Nigéria, l'islamisme militant et violent a achevé sa phase d'incubation. Malgré leur défaite, les partisans de Boko Haram pourraient à nouveau s'exiler et mener des actions terroristes à distance. La lutte contre Boko Haram sera donc un combat de longue durée contre une idéologie mortifère, née des échecs de l'État postcolonial nigérian.

<sup>4</sup> Guibbaud Pauline, « Quelle place pour Boko Haram dans l'arc islamiste sahélien ? », *Sécurité globale*, n°s 25-26, 2013/3, p. 108.

<sup>2</sup> Adam Higazi et Florence Brisset-Foucault, « Les origines et la transformation de l'insurrection de Boko Haram dans le nord du Nigeria », dans *Politique africaine*, n° 130, 2013/2, p. 163.

<sup>3</sup> « Osama bin Laden Largely Discredited Among Muslim Publics in Recent Years », dans *Pew Global Attitudes Project*, 2 mai 2011.

# Le pari autoritaire du Parti populaire espagnol

Au nom de la sécurité citoyenne, l'Espagne a accouché d'une «ley mordaza» (loi bâillon) qui restreint les libertés et réprime les mouvements sociaux, confisquant la parole et l'action des Espagnols et de ceux qui tentent de rejoindre la péninsule ibérique. Avant son entrée en vigueur, retour sur la procédure législative d'une norme très contestée.

Par Joan-Francesc Pont Clemente  
Professeur de droit à l'Université de Barcelone  
et président de la Fondation Francisco Ferrer

Le *Partido Popular*, le parti qui dirige en solitaire le gouvernement espagnol, Mariano Rajoy à sa tête, a approuvé –d'abord au Congrès des députés puis au Sénat et, finalement, de nouveau au Congrès des députés– la dénommée loi relative à la sécurité citoyenne, face à tous les autres groupes parlementaires qui la considèrent comme une «loi bâillon» et qui pensent qu'elle limite les droits fondamentaux. Cette loi remplace celle dénommée «loi du coup de pied dans la porte», impulsée par un gouvernement socialiste et déjà fortement critiquée à son époque. Si cette dernière concédait des pouvoirs exorbitants à la police, la nouvelle multiplie le pouvoir de contrôle sur les citoyens.

Toutefois, il faut expliquer que la plupart des préceptes de ladite loi ne sont pas polémiques, étant donné qu'ils recueillent des normes précédentes, par exemple, sur les moyens d'identification des personnes, comme la carte nationale d'identité ou le passeport, ou sur le contrôle des armes et des explosifs.

## Du coup de pied au bâillon

Toute l'opposition s'est unie pour dénoncer du haut de la tribune le contenu de la norme, avec des expressions comme «répression», «carte blanche à la police», «attaque aux libertés» ou «aberration juridique», entre autres. Et tous ont promis que si, lors de la prochaine législature, il se produit une majorité autre que celle absolue du PP, ils y promouvront le changement ou la dérogation de la loi relative à la sécurité citoyenne.

Pour le socialiste Antonio Trevín, «la loi est un retour à l'État policier et elle n'est pas nécessaire» et «sous le couvert de la sécurité, ils veulent diminuer des droits des citoyens, en imposant le droit administratif de l'ennemi et en éliminant le contrôle judiciaire». Il n'a pas renoncé à interjeter un appel auprès du Tribunal constitutionnel, mais il ne s'est pas engagé à le faire.

Fondamentalement, la loi transforme en sanctions administratives ce qui

auparavant était des fautes incluses dans le Code pénal et, par conséquent, soumises directement à un contrôle judiciaire. Selon certains porte-parole, le droit constitutionnel à la tutelle judiciaire réelle est ainsi limité, parce que le citoyen affecté devra d'abord épuiser la voie administrative et ensuite faire appel à la juridiction contentieuse-administrative. En outre, elle inclut des comportements passibles de sanctions comme les manifestations devant le Congrès des députés –ce qui développe simplement l'interdiction constitutionnelle de telles manifestations devant les assemblées législatives– ou les protestations avec escalade d'édifices publics, entre autres. Dès l'annonce de l'avant-projet de loi, le gouvernement a nuancé quelques-unes des sanctions administratives qui peuvent atteindre jusqu'à 600 000 euros pour les cas les plus graves.

Dans le chapitre des changements à caractère positif, il faut souligner que les procédures spéciales d'imposition de sanctions sont supprimées et que la procédure générale de la loi sur la procédure administrative de 1992, une norme de garantie et très correcte, d'une qualité technique élevée, sera la seule appliquée.

## Atteintes aux droits fondamentaux

Dès le début des démarches parlementaires, la norme a été critiquée par la Commission européenne et les Nations unies, qui la considèrent comme contraire au droit sur certains thèmes très sensibles. Ainsi, un groupe de rapporteurs des Nations unies a demandé à l'Espagne de renoncer à cette réforme puisqu'elle risque de violer certains droits et libertés fondamentaux des



© Jean-Philippe Marcou/AFP

*Manifestation contre la «loi bâillon» à Madrid. Mais qui est baillonné, finalement?*

individus et qu'elle sape les droits de manifestation et d'expression dans le pays. Selon leurs propos, «les droits de manifester pacifiquement et d'exprimer collectivement une opinion sont fondamentaux pour l'existence d'une société libre et démocratique. Notre souci est que les propositions de réforme puissent être une réponse du gouvernement et du pouvoir législatif aux nombreuses manifestations qui ont eu lieu en Espagne dans les dernières années», expliquent-ils.

## Les immigrés en ligne de mire

Le gouvernement a également introduit dans la norme, pendant les démarches

parlementaires, d'autres articles particulièrement polémiques comme la capacité des Forces de l'ordre à expulser les immigrants qui sautent les clôtures de Ceuta et Melilla. Cette possibilité, incluse dans une disposition, suppose la légalisation des dénommées «*expulsions à chaud*», expressément interdites jusqu'à présent, car les immigrants qui arrivent sur le sol espagnol ont droit à une assistance juridique et à la vérification de leur statut de mineurs ou réfugiés. Le gouvernement pense que l'on ne peut pas parler d'*«expulsions à chaud»* parce qu'elles n'ont pas cette considération si les immigrants foulent uniquement le territoire espagnol et ne dépassent pas le barrage de police. Cette disposition a été introduite comme amendement au Congrès des députés, une forme de ruse parlementaire très critiquable, parce qu'elle éclate les rapports obligatoires du Conseil général du pouvoir judiciaire, du Conseil de l'État et du Conseil fiscal.

Le Sénat, comme nous l'avons dit auparavant, a également approuvé le projet de loi uniquement avec les votes du PP au cours d'un long débat de plus de cinq heures. Avec 134 votes pour, 84 contre et aucune abstention, la Chambre haute a fait prospérer le projet le plus caractéristique du ministre de l'Intérieur Jorge Fernández Díaz au cours de cette législature, ce dernier ayant été définitivement approuvé après son retour au Congrès des députés. Il faut également mentionner que pendant les démarches du Sénat, le texte a été adouci par rapport au texte du Congrès des députés. Ainsi, la Chambre haute a établi que «*l'expulsion à la frontière*» sera réalisée «en respectant» la réglementation des droits de l'homme et a

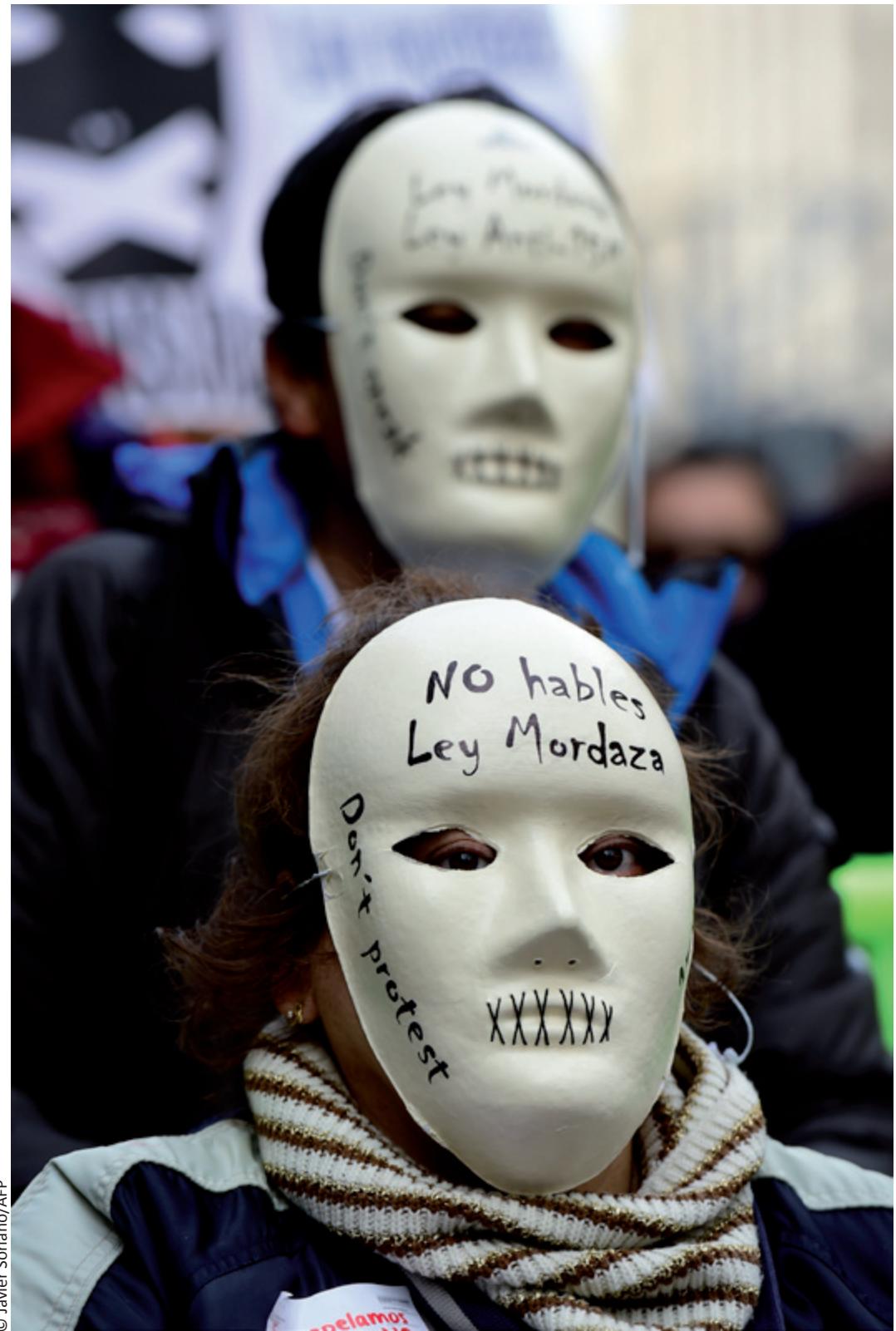
indiqué que les demandes d'asile seront effectuées aux bureaux habilités à cet effet.

### **Police vs justice**

D'une perspective juridique, la tutelle des droits et libertés qui revient aux juges et tribunaux continue d'être respectée. Ceux-ci auront toujours le «dernier mot», mais le cadre d'action administrative est grandement élargi, ce qui laisse les citoyens désarmés pendant certaines périodes de temps jusqu'à l'intervention du juge. Dans l'équilibre entre police et juge, la loi penche pour la police. Il s'agit typiquement d'une loi inspirée par un ministre de l'Intérieur, sans le contrepoids des autres sensibilités politiques, en particulier celles qui protègent les droits de l'homme. Autrement dit, la loi en soi ne constitue pas un danger; le danger naît de l'utilisation qui sera faite de celle-ci.

La loi organique 4/2015 du 30 mars relative à la sécurité citoyenne entrera en vigueur le 15 juillet prochain, même si la régulation des expulsions à Ceuta et Melilla est déjà entrée en vigueur le lendemain de sa publication au journal officiel de l'État. Somme toute, une mauvaise nouvelle pour ceux qui pensent que l'Europe est un «espace de liberté, sécurité et justice». 

© Javier Soriano/AFP



«Ne parlez pas - loi bâillon», affichaient ces manifestants le 14 février 2015 à Madrid. D'autres parlent de «loi gag». On rigole.

# Dossier Millenium : goal ou pas?



La Déclaration du Millénaire des Nations unies, proclamée logiquement en 2000, s'était donné pour objet de booster le développement, et plus particulièrement réduire les inégalités Nord-Sud. À cet égard, ses concepteurs avaient distingué 8 objectifs essentiels, subdivisés en 48 critères – augmentés en 2008 pour arriver à 60. L'horizon prévu pour la réalisation de ces objectifs était 2015. Or, nous y voici. Compte tenu que la paix dans le monde, à laquelle nous aspirons tous, ne pourra s'envisager qu'une fois les inégalités réduites, chacun doit se sentir concerné par la réalisation de ces objectifs.

Il nous a paru utile d'aborder cette question, car si les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) sont évidemment un espoir pour les laissés-pour-compte du monde entier, leur avancée constitue aussi un baromètre grâce auquel nous pouvons évaluer notre progrès et celui de l'humanité.

Oublions un peu nos soucis de nantis et partons à la découverte d'un monde qu'habituellement, nous refusons de voir.

Yves Kengen  
Rédacteur en chef

## En route pour le 9<sup>e</sup> objectif?

Alors que le monde industrialisé s'interroge sur la façon de relancer une croissance qualifiée de « paresseuse » par le FMI<sup>1</sup>, les pays dits « en développement » s'interrogent, eux, sur la survie de leurs populations. Quant à l'Europe, on aurait tort de la croire non concernée.

Par Yves Kengen  
Rédacteur en chef

Les plaies que les pays du Sud endurent sont bien connues : pauvreté, malnutrition, mauvais accès à l'eau, analphabétisme, inégalité des sexes, problèmes de santé sous toutes ses formes, pollution et dépendance aux aides sont les plus fréquemment citées. Si ces problèmes n'émeuvent que modérément les nantis que nous sommes, ils ont néanmoins suscité une réflexion au sein des Nations unies et de leurs agences spécialisées comme, en première ligne, le PNUD<sup>2</sup>. Devant le constat navrant de l'inefficacité chronique des programmes d'aide d'urgence ou à moyen terme, les experts onusiens ont accouché d'un vaste plan « orienté résultats », comme on dit chez les civilisés. Un plan décliné en 8 objectifs et 48 critères, et assorti d'un calendrier dont la date butoir, ô hasard, est 2015.

### Des objectifs cosmétiques ?

Comme toujours, l'initiative eut ses défenseurs et ses critiques. Pour les premiers, les OMD<sup>3</sup> ont l'avantage de définir des buts précis et vérifiables,

tant d'un point de vue global que local, pour reprendre l'antienne du développement durable « think global, act local ». Ils permettaient de fixer un calendrier précis, de définir les rôles de chacun et d'évaluer les actions à l'aune de leur résultat – positif ou négatif. Pour les détracteurs, les OMD, pour louables qu'ils fussent, relèvent d'une approche bureaucratique, centralisée, par trop détachée des réalités de terrain. Qui plus est, ils reprochent au projet de n'avoir pas fait l'objet d'une vaste consultation des *stakeholders*<sup>4</sup> et de négliger des « *questions fondamentales touchant les inégalités, la discrimination, les droits et l'empowerment* »<sup>5</sup>. Ce qui revient à reprocher aux OMD de s'attaquer aux conséquences tout en négligeant les causes et, *in fine*, de taire prudemment le coût du programme envisagé. Voilà pour les préalables.

Les 8 objectifs sont les suivants :

- ✓ réduire l'extrême pauvreté et la faim,
- ✓ assurer l'éducation primaire pour tous,

<sup>1</sup> World Economic Outlook. Sustaining the recovery, Washington, IMF, 2009.

<sup>2</sup> Programme des Nations unies pour le développement.

<sup>3</sup> Objectifs du millénaire pour le développement.

<sup>4</sup> Terme consacré qui désigne les parties prenantes d'un projet, en général les populations locales, les acteurs de terrain, les intermédiaires et les bailleurs de fonds.

<sup>5</sup> Le grand tournant ? 50 idées-forces pour comprendre l'état du monde, Bertrand Badie et Dominique Vidal (dir.), Paris, La Découverte, 2010, p. 160.

- ✓ promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes,
- ✓ réduire la mortalité infantile,
- ✓ améliorer la santé maternelle,
- ✓ combattre les maladies,
- ✓ assurer un environnement humain durable,
- ✓ mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Les articles qui suivent se proposent de faire le point sur chacun, dans une vision libre des auteurs. On sait d'ores et déjà que les résultats escomptés ne sont atteints dans aucune de ces catégories. Certains professionnels de l'aide au développement estiment même que les critères de certains d'entre eux ont été modifiés afin de masquer l'échec sous un succès d'apparence. Le lecteur jugera.



### «Guerres de la pauvreté»

Ce qui est aussi en jeu, c'est le type de relations qu'entretiennent les pays industrialisés avec leurs frères humains du Sud. L'enfer est pavé de bonnes intentions, c'est connu. L'aide au développement reste aussi, si pas surtout, une gigantesque mainmise sur des régions aussi riches en ressources que pauvre est leur population. Plutôt que d'aider, au nom de la solidarité humaine, ces peuples à prendre leur destin en mains et à se donner les moyens d'exploiter eux-mêmes ces ressources par des aides structurelles, les bailleurs de fonds maintiennent les populations du tiers-monde dans un état de dépendance qui, en réalité, laisse aux multinationales américaines, indiennes,

chinoises, japonaises, australiennes et européennes tout le loisir de les spolier des richesses de leur terre pour un prix ridicule. On peut dire la même chose des institutions de Bretton Woods, qui conditionnent leurs «aides» (des prêts) à la mise en place de politiques néolibérales qui étranglent les pays au lieu de les aider à se développer. Faute de surmonter ces obstacles, et d'autres encore sans doute, aucun objectif de développement, qu'il soit ou non du millénaire, ne pourra être atteint. Et les «*guerres de la pauvreté et pour les ressources*» se poursuivront, avec leur cortège de morts, de femmes violées et d'enfants lancés comme chair à canon.

### Tous concernés

Il existe un autre piège à éviter: celui de se focaliser sur le tiers-monde et de ne pas balayer devant notre propre porte. Il y a parmi nous des femmes, des hommes et des enfants qui ne mangent pas à leur faim. Il y a des enfants peu ou mal scolarisés. L'égalité des femmes et des hommes reste largement à parfaire. De nouvelles maladies, des bactéries résistantes, d'anciennes affections qu'on croyait éradiquées apparaissent ou réapparaissent. Beaucoup d'Européens n'ont pas d'accès à l'eau potable en suffisance. Quant à l'environnement humain durable, c'est certainement prioritairement dans les pays dits «développés» qu'il est urgent d'en assurer la promotion. Car ce sont nous, les riches, qui polluons l'air, la terre et les mers, surconsommons les ressources et exportons sans vergogne nos déchets toxiques dans une Afrique

**Nous pourrions plaider pour un 9<sup>e</sup> objectif, contraignant celui-là, qui consisterait à changer de paradigme de société.**

qui sert à la fois de pays de cocagne et de poubelle mondiale.

Nous pourrions plaider, dès lors, pour un 9<sup>e</sup> objectif, contraignant celui-là, qui consisterait à changer de paradigme de société. Opter pour l'indice du développement humain (IDH) fondé sur une vie longue et saine, l'acquisition de connaissances et un niveau de vie décent, en remplacement du tristement peu ambitieux PIB. Instaurer une solidarité mondiale basée sur l'idée que tant qu'il y aura des pauvres, les riches ne connaîtront pas de paix. Faire évoluer les Nations unies et les institutions financières mondiales vers des modèles plus équitables. Instaurer des règles mondiales régissant l'éthique des affaires et du commerce et l'utilisation vertueuse des ressources. Intégrer les critères éthiques, sociaux et environnementaux dans la cotation boursière des entreprises. Modifier le système d'allocation des aides de façon à court-circuiter la corruption et réprimer plus sévèrement ce cancer du développement. Quelques idées, parmi d'autres, qui demandent effectivement plus que cinq minutes de courage politique. ↗

# Réduire l'extrême pauvreté et la faim

La 1<sup>re</sup> cible du 1<sup>er</sup> Objectif du millénaire pour le développement, «réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour» aurait été atteinte en 2010. Cependant, près d'un milliard de personnes vivent encore dans une pauvreté extrême en 2015. Décryptage statistique et nuances s'imposent.

Par Francine Mestrum  
Administratrice du CETRI<sup>1</sup> et  
membre du Conseil international du Forum social mondial

En 1990, le taux de pauvreté extrême dans les pays en développement s'élevait à 43,05%, touchant plus d'1,9 milliard de personnes. En 2010, ce taux n'était que de 20,63%, soit 1 214,98 millions de personnes. Voilà ce qu'on pouvait lire jusqu'à récemment sur le site web de la Banque mondiale, la seule institution ayant des statistiques sur la pauvreté mondiale. Mais en consultant ce même site aujourd'hui, voici les chiffres qu'on y trouve, toujours au sujet de la pauvreté extrême: en 1990, 43,5% (1 920,2 millions de personnes) et en 2010, 19,1% (1 125,5 millions de personnes). Selon la Banque mondiale, au cours de cette année 2015, le chiffre continuera de diminuer jusqu'à 13,4% et l'on passera en dessous de la barre du milliard de personnes. Une différence de cent millions de personnes, est-ce important? N'est-il pas plus significatif de souligner que le premier objectif du millénaire pour le développement, une réduction de moitié de la pauvreté extrême, a bel et bien été atteint? Sûrement.

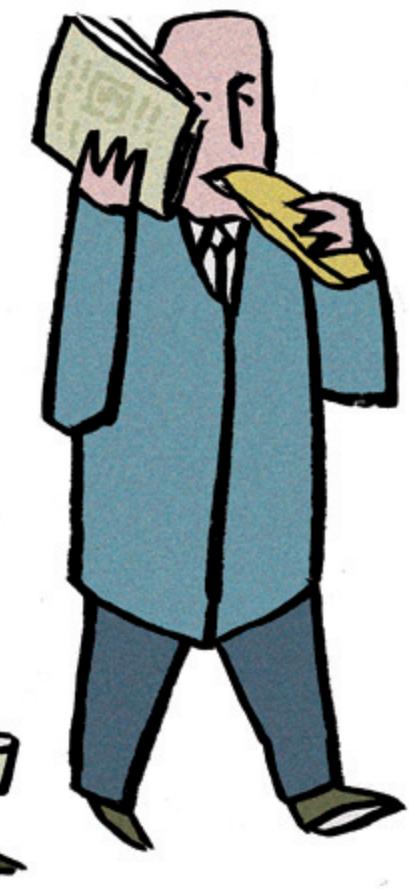
## Des données «ajustées»

Néanmoins, il y a quelques bons arguments pour scruter les statistiques de la Banque mondiale. Tout d'abord, parce que les chiffres ont constamment été «ajustés» ces dernières années. On pourrait penser qu'il s'agit à chaque fois d'améliorations, mais à vrai dire on ne le sait pas, car la méthodologie de la Banque mondiale est loin d'être transparente. Deuxièmement, parce que les chiffres actuels ne sont pas les chiffres définitifs. En effet, les résultats des nouveaux calculs des «parités de pouvoir d'achat» (PPA) sont aujourd'hui connus. Les PPA sont une sorte de taux de conversion qui permettent de comparer les statistiques nationales au moyen du constat des prix réels pratiqués dans les différents pays. Le seuil de pauvreté utilisé par la Banque mondiale est de 1,25 US dollars par jour, mais étant donné qu'un tel dollar ne permet pas d'acheter autant de choses à New York qu'à Ouagadougou, les chiffres nationaux doivent être ajustés. Or, dans les

années 90, ces «ajustements» ont provoqué une hausse de la pauvreté extrême en Afrique de 10%. Le nombre total de personnes extrêmement pauvres dans les pays en développement augmentait de 800 millions à 1 482 millions. Résultat similaire en 2005: l'économie chinoise, nous disait-on, avait été surévaluée de 40%. Résultat: l'extrême pauvreté y augmentait de 130 millions de personnes.

Les résultats des nouveaux calculs vont embellir les statistiques et les résultats des Objectifs du millénaire. Cette fois-ci, les chiffres sont à la baisse: moins 50 millions pour la Chine, moins 300 millions pour l'Inde, moins 40 millions pour le Bangladesh... La pauvreté extrême dans les pays en développement n'est plus que de 9%! Hélas, la réalité des personnes pauvres n'aura pas changé sous l'influence de cette baguette magique.

Cette acrobatie statistique est-elle importante? À peine, car tous ceux qui ont mis un pied sur le continent africain en s'éloignant un peu des centres-villes auront remarqué l'importance des privations. Ajoutez à cela que de toute façon, l'ensemble de l'exercice des Objectifs du millénaire souffre d'un manque de données et de statistiques. À peine la moitié des indicateurs sont fondés sur des recensements, tout le reste n'est qu'estimation et approximation.



Il est évident que cela décrédibilise tous les graphiques multicolores des rapports officiels.

## Les chiffres et la réalité

Il y a un argument supplémentaire pour réfléchir sur le «développement» et la «coopération au développement». En Afrique subsaharienne, même les statistiques officielles ne signalent aucune amélioration au niveau de la pauvreté extrême. L'objectif n°1 est atteint au niveau mondial, mais essentiellement grâce à la Chine et à l'Inde. Ce sont des pays qui n'ont jamais dû suivre les

<sup>1</sup> Centre tri-continental, ONG d'étude, de publication, de documentation et d'éducation permanente sur le développement et les rapports Nord-Sud basée à Louvain-la-Neuve.

recettes de la Banque mondiale et du FMI. En Amérique latine, où les institutions internationales ont eu un réel pouvoir, les gouvernements progressistes arrivés au pouvoir au début du millénaire ont changé de politique et ont commencé à payer de petites allocations à leurs pauvres. La pauvreté a commencé à y diminuer.

La crise du virus Ebola en Afrique occidentale nous montre que les politiques de développement y ont échoué. Certes, plusieurs pays africains ont une croissance importante ces dernières années, autour de 4% en moyenne et au-delà de 10% dans les pays «Ebola» comme le Libéria et le Sierra Leone. Mais quel est le résultat pour les populations? Y a-t-on accès aux soins de santé? Y a-t-il de l'eau disponible pour tous? Y a-t-il une protection sociale? Pourquoi faut-il des militaires, de l'aide d'urgence et de la philanthropie si l'eau de javel peut être utile à combattre la maladie?

### **Le développement soutenable**

Les Objectifs pour le développement durable qui doivent être adoptés en septembre 2015 comprennent la lutte contre les inégalités et l'introduction de la protection sociale, à côté de l'objectif de l'éradication de la pauvreté extrême. C'est très positif. Pourtant, une fois de plus, le doute s'installe. La protection sociale peut-elle aider si elle est en premier lieu un «investissement» au service de la croissance? Le développement social peut-il prendre forme si ce n'est pas une priorité des gouvernements nationaux? S'il n'y a pas de fiscalité juste? S'il n'y a pas de redistribution des revenus? De même, peut-on lutter

contre les inégalités si les revenus supérieurs échappent une fois de plus aux réformes demandées?

Plusieurs ONG ont signalé la présence de plus en plus importante des grandes sociétés multinationales au sein de l'ONU. Cela explique la mention des «partenariats», au pluriel, dont parle le texte en discussion. À l'avenir, la coopération ne sera plus le monopole des États et des sociétés civiles, mais les grandes entreprises veulent avoir leur part du gâteau. Rien à redire s'il s'agissait des entreprises des pays en développement dont les bénéfices pourraient bénéficier aux gouvernements et aux populations. Mais le développement n'est pas une affaire d'ordinateurs et de téléphones mobiles s'il ne s'accompagne pas d'une transformation sociale et économique.

Les Objectifs du développement durable peuvent être un instrument important pour développer et renforcer la solidarité entre le Nord et le Sud. Et pour nous faire comprendre que, dorénavant, le Nord aussi est une région «en développement» au niveau environnemental. La grande leçon des Objectifs du millénaire est sans doute que la pauvreté ne peut être éradiquée si on ne s'attaque pas en même temps à l'inégalité et si on ne s'efforce pas d'améliorer la fiscalité, la redistribution et la démocratie. Sauver la vie sur la planète est à ce prix. La pauvreté, faut-il le répéter, n'est pas un problème des gens pauvres, mais de l'ensemble de la société, au niveau national autant que mondial.



# «Assurer l'éducation primaire pour tous», rêve ou réalité ?

Quinze ans après le Sommet du millénaire à New York, quel bilan pour le deuxième objectif du millénaire pour le développement ?

Par Aïcha Ayari  
Journaliste

Certes, des avancées quantitatives ont été réalisées. Mais à en croire le Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous (RMS-EPT) 2013/4, les résultats escomptés en matière d'accès à l'éducation de base ne seront pas atteints en 2015. «*En 2011, on dénombrait 57 millions d'enfants non scolarisés, dont la moitié vivait dans des pays touchés par les conflits. Si les tendances restent inchangées en Afrique subsaharienne, tous les garçons issus des milieux les plus favorisés achèveront l'enseignement primaire mais, pour les filles pauvres, il faudra attendre 2086.*»<sup>1</sup>

Aujourd'hui, les politiques éducatives souffrent de l'absence d'une vision stratégique à moyen et à long terme dotée de moyens conséquents et d'un processus global de réflexion défaillant. À ceci se greffe la croissance des inégalités au sein d'un même pays liée aux disparités en termes de revenu, de genre, d'appartenance ethnique ou de lieu de résidence; ce qui agit non seulement sur l'accès à l'éducation primaire pour tous, mais aussi sur la qualité de l'éducation. Rappelons que sur 176 pays, seuls 59 d'entre eux ont

<sup>1</sup> Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2013/4.

<sup>2</sup> D'après l'ONU, «la moitié des 58 millions d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école primaire vit dans des zones affectées par des conflits».

D'abord, rappelons que le champ d'action du mouvement de l'EPT est large puisqu'il tend à couvrir la protection et l'éducation de la petite enfance, l'éducation universelle et l'alphabétisation des adultes. L'Institut de statistique de l'UNESCO déclare qu'entre 2000 et 2007, le nombre d'enfants en âge d'aller à l'école mais pourtant non scolarisés a baissé de 45% et que depuis 2008, ce chiffre stagne. Plusieurs facteurs expliquent cette situation: la pauvreté, le



atteint la parité des sexes dans l'enseignement primaire et secondaire. De plus, au cours de ces quinze dernières années, les enseignants sont les grands oubliés des dispositifs éducatifs, pourtant au cœur de l'éducation. Experts et associations mettent en évidence le manque de considération politique du personnel enseignant et donc, quelque part, de l'éducation même. Cette situation a d'énormes répercussions: nombre d'enseignants et d'inspecteurs de l'éducation nationale trop peu élevé, qualité douteuse de la formation des professeurs et des accompagnateurs scolaires, bas salaire et faible budget pour la gestion courante,

recrutement hasardeux et privilégiés, surpopulation des classes et infrastructure vieillissante, faiblesse des liens avec les agences de l'éducation nationale, quasi-absence de valorisation des métiers liés à l'enseignement. En conséquence, les acteurs du système éducatif, souvent démotivés, sont mal outillés et peu encadrés pour dispenser un enseignement de qualité, ce qui explique en partie les mauvais résultats en lecture et écriture. À ce propos, les rapports d'évaluation de l'UNESCO épinglent le manque d'amélioration de la qualité de l'enseignement, car «les gouvernements élaborent leurs stratégies de réforme de la gouvernance à partir des



*modèles des pays riches sans les soumettre à une analyse critique».*

3 Développement et coopération - EuropeAid, Contribution de l'UE aux Objectifs du millénaire pour le développement. Quelques résultats importants des programmes de la Commission européenne, Luxembourg, Office des publications de la Commission européenne, 2013. Brochure mise en ligne sur <http://ec.europa.eu>.

### L'aide publique au développement de l'Union européenne

Via l'aide publique au développement (ADP), l'UE intervient financièrement pour plus de la moitié de l'aide accordée à l'éducation dans le monde. Son intervention se décline en trois orientations: politique, financière et programmatique. Son institution exécutive, la Commission européenne, intervient via les politiques de coopération au développement et d'aide humanitaire. Entre 2007 et 2013, le montant de l'aide à l'éducation de l'UE a repré-

senté 4,2 milliards d'euros, dont 2,9 milliards pour l'éducation de base ( primaire et secondaire)<sup>3</sup>.

Depuis 2007-2008, l'ADP est en baisse, ce qui est dû, en partie, au non-respect des donateurs de leurs engagements, à la conjoncture internationale et aux conditions d'obtention des aides. D'après l'UNICEF, cette baisse des fonds impacte énormément le financement de l'éducation, surtout au niveau pré primaire, primaire et premier cycle du secondaire. Selon le RMS 2009, la Commission européenne, plusieurs pays de l'UE et les USA ont contribué faiblement à l'objectif 2 des OMD. Par ailleurs, il semblerait que la répartition

de ces aides soit inégale, notamment en raison de l'impératif de bonne gouvernance.

En recoupant les informations reprises dans différentes études, l'ADP essuie principalement deux reproches: les bailleurs de fonds seraient peu enclins à coordonner leur assistance et les coûts unitaires des services apportés par l'aide sont trop élevés. À notre connaissance, en ce qui concerne l'efficacité de l'ADP de l'UE, il n'existe pas de recherches qui couvrirraient la période 2000-2015. Cela étant dit, en 2004, une étude sérieuse mettait en exergue l'inefficacité de l'UE. François Orivel, chercheur au CNRS, écrivait:

*«La lourdeur des procédures a conduit à d'énormes retards dans la réalisation des projets d'aide. Les fonds sont dépensés avec plus de cinq ans de retard dû notamment au manque de personnel».*

### Des OMD aux ODD, faire plus mais mieux !

L'objectif de l'école pour tous doit aller de pair avec une éducation de qualité inclusive pour tous via une «*approche intégrée visant à éliminer les obstacles structurels et les inégalités en tout genre qui tiennent les enfants à l'écart de l'école*»<sup>4</sup>. Aussi, les spécialistes de l'éducation plaident pour que l'équité et la réduction de la pauvreté soient au cœur des réformes de la gouvernance du système éducatif. L'engagement des États devrait être renforcé qualitativement et quantitativement par un cadre de référence politique, participatif et inclusif. Les programmes d'actions gouvernementaux devraient davantage prendre en compte les spé-

cificités des contextes nationaux et locaux ainsi que toutes les catégories de la population (en particulier les femmes et les jeunes) et les acteurs de l'éducation, en ce compris les syndicats d'enseignants. Parallèlement, la valorisation des professions liées à l'enseignement, l'amélioration qualitative et quantitative de l'offre de formation, une meilleure répartition entre les acteurs de la charge que pose le défi de l'éducation s'avèrent être des éléments complémentaires et fondamentaux.

Enfin, les nouveaux Objectifs du développement durable (ODD) devront renforcer davantage l'éducation comme un droit et non pas seulement comme un des nombreux axes d'action des politiques de développement. Les spécialistes sont confiants, ils annoncent une approche plus globale de l'éducation, de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte, et la question de la qualité devient transversale.

Maintenant, il appartient aux États de passer à la vitesse supérieure et de faire de ce droit à l'éducation pour tous une réalité. De son côté, l'ADP doit être repensée et adaptée aux réalités de terrain. Rappelons que l'éducation est une des clés de la prévention et de la lutte contre la pauvreté, les conflits et guerres, le sida et autres maladies et toutes autres formes de violence et d'inégalités. L'éducation, au sens large, est aussi une ressource à la base du changement des mentalités. Terminons en gardant à l'esprit que l'éducation est un investissement, certes conséquent, mais à tous les coups gagnant et porteur d'une liberté incommensurable. 

4 Internationale de l'éducation.

Un entretien avec Carla Sandoval

# « Il faut s'attaquer aux causes structurelles des inégalités entre les sexes »

Carla Sandoval est chargée de mission au sein de l'association « Le monde selon les femmes ». Elle suit de près les négociations visant à définir des objectifs du développement durable, qui remplaceront les objectifs du millénaire pour le développement. Elle dresse un bilan critique des réalisations en matière d'égalité entre les sexes.

Par Cédric Vallet  
Journaliste

**Espace de libertés: Les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) avaient pour ambition de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Ces objectifs visaient des changements importants pour l'année 2015. Quel bilan en tirez-vous ?**

**Carla Sandoval:** De manière générale, nous sommes assez critiques vis-à-vis des objectifs du millénaire pour le développement. Ils ont pu faire évoluer certaines choses, mais ils sont ancrés dans une vieille vision où les problématiques, qu'il s'agisse du changement climatique, de la dégradation de l'environnement ou des migrations, sont considérées comme des enjeux des pays du « Sud », plutôt que comme des enjeux mondiaux. Il existe effectivement un objectif spécifique pour les femmes. Mais cet objectif ne s'attaque pas aux causes structurelles des inégalités entre hommes et femmes.

**Lorsque les Nations unies évaluent les progrès réalisés, on remarque tout de même des évolutions intéressantes. Dans le domaine de l'égalité d'accès des garçons et des filles à l'éducation...**

Dans le domaine de l'éducation, il y a eu effectivement quelques avancées. On compte davantage de filles inscrites à l'école primaire. Mais le primaire ne suffit pas pour rendre réellement autonome un individu. On aurait dû aller plus loin et axer davantage sur le secondaire.

**Vous évoquez les causes structurelles des inégalités. Quelles sont-elles ?**

On pense en premier lieu au patriarcat comme système d'oppression et de pouvoir des hommes sur les femmes. Sans s'y attaquer, on ne remet pas en cause les inégalités. L'autre cause structurelle des inégalités est à chercher du côté des politiques néolibérales.

## (In)égalité des sexes en chiffres

Avec l'objectif du millénaire numéro 3, la communauté internationale s'engageait à « *promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes* ». Trois domaines particuliers étaient mis en avant : l'égalité d'accès à l'éducation, la proportion de femmes employées en dehors du secteur agricole et le nombre de femmes parlementaires.

Concernant l'égalité d'accès à l'école primaire, les Nations unies estiment que « *la parité a été réalisée* ». Même si « *des disparités demeurent* » dans certaines régions du monde. En Afrique subsaharienne, 93 filles sont inscrites dans le primaire contre 100 garçons. C'est surtout dans le secondaire et à l'université que les résultats sont inégaux, particulièrement en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne. Dans cette région du monde, la situation s'est dégradée entre 2000 et 2011 (66 filles pour 100 garçons en 2000, 61 en 2011).

Quant au monde du travail, si la part des femmes travaillant hors du secteur agricole progresse (passant de 35 à 40%), celles-ci sont souvent cantonnées à des postes subalternes ou des emplois vulnérables.

Enfin, à la fin de l'année 2012, notons que le pourcentage de femmes parlementaires dans le monde atteignait les 20,4%.

Source : Fiche d'information des Nations unies sur la base d'un rapport 2013 sur les OMD.

**Dans l'objectif du millénaire consacré à l'égalité des sexes, l'importance d'augmenter la proportion de femmes employées en dehors du secteur de l'agriculture est soulignée. L'objectif a-t-il été atteint ?**

Dans ce domaine, nous constatons plutôt un recul. Les femmes, dans les pays du Sud, sont surreprésentées dans l'économie informelle et ont souvent un statut plus précaire et des salaires plus bas que les hommes. Ici dans le Nord, les femmes prennent plus que les hommes des contrats à mi-temps et même ici en Belgique, l'écart salarial est encore d'environ 20%.

**Le dernier « sous-objectif » concernant les femmes cible l'augmentation du nombre de femmes parlementaires...**

On estime que le pourcentage de femmes parlementaires atteint pén-

blement les 20%. Les progrès sont tellement lents. Il faudrait 100 ans pour arriver à la parité des représentants. L'insertion des femmes à des postes de décision est une problématique multidimensionnelle : l'éducation, le plafond de verre, l'autonomisation des femmes, les inégalités de genre sont à prendre en compte. Les quotas, qui sont des mesures positives, peuvent améliorer cette situation et permettre de briser les mécanismes du système patriarcal. Néanmoins, il faut accompagner ces mesures d'autres stratégies et de politiques publiques permettant la transformation des relations de pouvoir entre hommes et femmes.

**Vous plaidez pour changer la façon de concevoir ces objectifs internationaux...**

Oui, nous souhaiterions que la dimension « genre » traverse tous les objectifs.



Et que cette dimension soit mesurée à l'aide d'indicateurs. En ce moment, les objectifs pour un développement durable, qui remplaceront les objectifs du millénaire pour le développement, sont négociés. On y prévoit par exemple un objectif visant à garantir l'accès de tous à l'énergie. Si on ne couple pas cet objectif à une perspective de genre alors on passe à côté d'une partie des enjeux, car les hommes et les femmes n'ont pas le même accès

à l'énergie. Ni les mêmes rôles. En Amérique latine ou dans certains pays d'Afrique, ce sont les femmes qui vont chercher l'eau ou le bois.

**Quels sont les enjeux de ces négociations concernant les futurs objectifs du développement durable ?**

Dix-sept objectifs devraient être adoptés en septembre 2015, accompagnés de 169 indicateurs. Dans le cadre de l'objectif sur l'égalité des sexes, le numéro 5, nous nous battons toujours pour que l'on s'attaque aux causes structurelles des inégalités. Prenons l'exemple des violences faites aux femmes. Il s'agit d'une des causes du sous-développement. Beaucoup de pays se positionnent pour ne pas explicitement faire figurer la lutte contre les violences faites aux femmes comme un objectif, ils considèrent qu'il s'agit d'une affaire privée.

Les féministes demandent que l'on mentionne très clairement les violences faites aux femmes, car elles mettent à nu toute cette structure patriarcale. Les débats relatifs à l'égalité des sexes amènent aussi à des batailles autour des droits sexuels et reproductifs. Certains États souhaitent que l'on ne parle pas de «droits». Derrière ce mot, ce sont les combats pour l'accès à l'éducation sexuelle, aux moyens de contraception, à l'avortement qui se jouent. J'avoue avoir de grands doutes sur la qualité des textes qui vont sortir, car je vois qu'il n'y a pas de vrai questionnement sur les causes structurelles des inégalités.

# Baisse de la mortalité infantile: les engagements internationaux ne seront pas tenus<sup>1</sup>

À [quelques mois] de la date limite du 31 décembre 2015, le quatrième objectif du millénaire pour le développement (OMD) arrêté en 2000 –la réduction de deux tiers de la mortalité des enfants de moins de cinq ans– ne sera pas atteint si les tendances actuelles persistent.

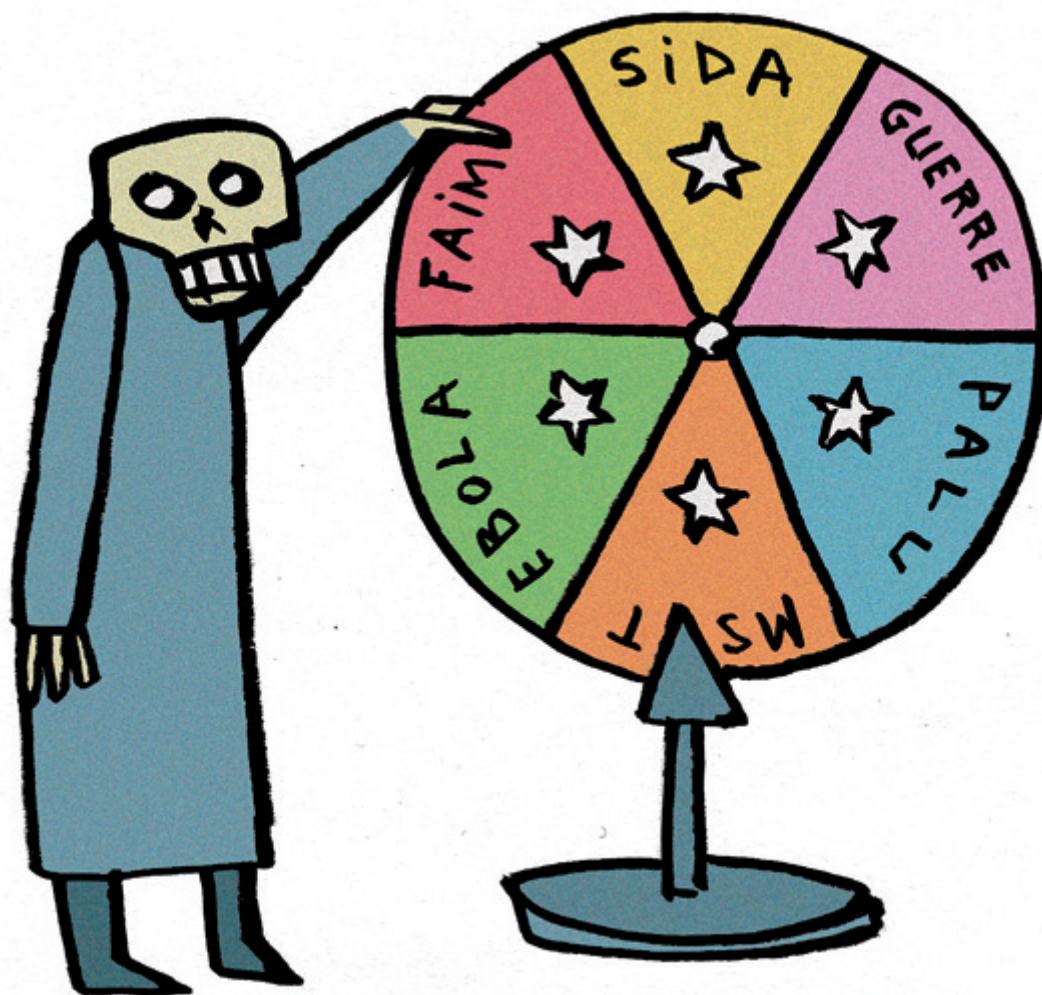
Par Rémi Barroux  
Journaliste

Selon l'Unicef, qui a publié en septembre 2013 un rapport consacré à la mortalité infantile et intitulé *Une promesse renouvelée*, cet objectif ne serait atteint qu'en 2028. Et 35 millions de très jeunes enfants mourront entre 2015 et 2018 de «causes pour la plupart évitables». Aujourd'hui, 18 000 enfants de moins de cinq ans meurent chaque jour, de pneumonie, de complications prénatales, de diarrhées et de paludisme. Mais l'agence des Nations unies dédiée à la protection de l'enfance ne désespère pas. Des progrès importants ont été réalisés : si, en 2012, 6,6 millions d'enfants de moins de cinq ans sont décédés, ils étaient 12,8 millions en 1990. Les progrès les plus importants ont été réalisés en Asie du Sud (38% des enfants sauvés), et en Afrique subsaharienne (30%). Certains pays ont même déjà atteint leur objectif du millénaire pour le développement avant l'échéance de 2015 : le Bangladesh, l'Éthiopie, le Liberia, le Malawi, le Népal ou encore la Tanzanie.

**Sur le terrain, des causes multiples expliquent les difficultés à réduire la mortalité infantile.**

«Nous devrions nous réjouir de ces progrès», a déclaré Anthony Lake, directeur de l'Unicef, «mais comment le faire alors que tant d'efforts restent à réaliser pour atteindre notre objectif ? Nous pouvons accélérer les progrès et nous savons comment nous y prendre pour y parvenir, nous devons agir de toute urgence.»

<sup>1</sup> Cet article a été publié pour la première fois le 13 septembre 2013. Nous le reproduisons ici avec l'aimable autorisation du Monde.



### L'instabilité politique aggrave la situation

Sur le terrain, des causes multiples expliquent les difficultés à réduire la mortalité infantile. En Afrique de l'Ouest par exemple, les progrès sont très limités en raison de l'instabilité politique de la zone. «*Au Mali, en République centrafricaine, dans l'est de la République démocratique du Congo, les conflits, les violences s'ajoutent à des situations d'urgence continue, liées*

*à la sécheresse, aux inondations*», explique Guide Borghese, conseiller développement de l'enfant à l'Unicef pour l'Afrique de l'Ouest et centrale. «*Tout cela affecte les services de santé et nous ne sommes pas en mesure de réagir à ces situations.*»

À ces urgences circonstancielles ou permanentes s'ajoutent d'autres problèmes, comme la croissance démographique exponentielle, avec des taux de fécondité élevés comme

**«Des mariages précoces, dès l'âge de 12 ans dans certains cas, rendent quasi impossible la maîtrise par les femmes de leur état de santé.»**

au Niger (7 enfants par femme). «*Des mariages précoces, dès l'âge de 12 ans dans certains cas, rendent par exemple quasi impossible la maîtrise par les femmes de leur état de santé*, ajoute M. Borghese. Et les taux extrêmement faibles de scolarité et les politiques de croissance économique qui ne profitent qu'à quelques couches de la population noircissent encore le tableau.»

Car, sans surprise, les populations les plus pauvres, les plus éloignées aussi des centres de santé, sont les premières victimes. Le problème n'est pas que quantitatif, explique l'Unicef, il faut des politiques adaptées. «*Il faut utiliser efficacement les ressources disponibles*, détaille Guide Borghese. *Les unités de traitement de la malnutrition doivent être installées au plus près des populations concernées. De même que les distributions de moustiquaires imprégnées contre la malaria, de médicaments ou de vaccins.*» La gratuité des soins ou, dans certains cas, la mise en place de systèmes de *cash transfer* –la distribution d'argent liquide localement– ont grandement contribué à la réussite de politiques sanitaires plus efficaces.

### Le Niger a adapté sa politique sanitaire

L'exemple du Niger est ainsi édifiant. Le taux de mortalité infantile y a diminué de 326 pour 1 000 à 114 pour 1 000, soit une réduction de 65% entre 1990 et 2012. «*Le chiffre reste élevé, mais l'utilisation des ressources a été optimisée avec la proximité des centres de santé, une meilleure prise en charge des maladies qui a été gérée au niveau communautaire*, raconte le responsable de l'Unicef pour la région. *Dans cette expérience, des agents de santé communautaires ont été nommés. Ce sont des personnes qui ont des notions de base de santé mais habilitées à faire des vaccinations ou des distributions de médicaments.*»

Ces politiques à destination des plus démunis portent leurs fruits. Cent-septante-six gouvernements se sont engagés à «*redoubler d'efforts en faveur de la survie de l'enfant*», dit l'Unicef, tout comme des associations, des organisations professionnelles et des particuliers. Sur le terrain, dit Guide Borghese, «*il faut d'abord construire la paix, la stabilité et améliorer la situation des femmes*». 

# « J'veux ma maman... »<sup>1</sup>

En tant qu'organisation non gouvernementale spécialisée dans les soins de santé primaires, Memisa lutte contre la mortalité maternelle dans les pays du Sud, en lien avec l'engagement pris par la communauté internationale à travers le cinquième Objectif du millénaire pour le développement. L'échéance approche, des efforts ont été fournis, mais le combat continue.

Par Sandrine Morreale  
Assistante de coordination de Memisa

Comme on le sait, les dirigeants de 189 pays parmi lesquels les plus grands leaders mondiaux ont signé très solennellement une déclaration « Éliminer la pauvreté dans le monde d'ici à 2015 » à travers les fameux huit Objectifs du millénaire. Les objectifs 4, 5 et 6 concernaient surtout les soins de santé.

La réduction de la mortalité des enfants de deux tiers et de la mortalité maternelle de trois quarts comme objectifs et comme engagements ont été mises en avant. Un rapport détaillé, publié récemment par 11.11.11, nous donne une vue de l'état de la situation, alors que nous sommes proches de l'échéance. Pour la mortalité des enfants, le rapport<sup>2</sup> note qu'un progrès a été enregistré mais il n'est pas suffisant pour atteindre l'objectif. C'est ainsi qu'il y a encore 6,6 millions d'enfants qui meurent avant leur cinquième anniversaire, dont 81% en Afrique subsaharienne et en Asie. Les nouveau-nés représentent à présent près de la moitié (44%) des décès d'enfants de moins de 5 ans.

## Décès en couches

En ce qui concerne la mortalité maternelle, un certain progrès a été enregistré. En 1990, le nombre de décès était de 380 mamans sur 100 000 naissances et, en 2013, il n'était plus que de 210<sup>3</sup>. Ce qui signifie environ une réduction de moitié de la mortalité maternelle, preuve qu'un changement est possible. Mais Memisa souhaite encore faire baisser ce chiffre et ainsi améliorer le sort de toutes les mamans du Sud, et ainsi donner de meilleures perspectives aux générations futures.

Depuis de nombreuses années, et encore actuellement, Memisa cherche à traduire en termes concrets son engagement solidaire en essayant d'améliorer l'accès à des soins de santé de base et de qualité, en particulier aux communautés les plus défavorisées du Sud.

## L'accès aux soins, même dans les coins les plus reculés

À cette fin, Memisa apporte son soutien à un grand nombre de médecins,



de sages-femmes et infirmiers/ères qui veulent s'investir dans l'apport des soins médicaux à leurs populations. Ils le font souvent avec dévouement, mais sans les ressources nécessaires. Pour y remédier, Memisa soutient les districts de santé dans plusieurs pays du Sud, et en particulier en Afrique centrale. Dans un district (superficie d'environ une province belge et avec une population de 100 000 à 300 000 habitants), l'ONG tente d'organiser le service médical dans une perspective à long terme, de sorte que chacun puisse y faire appel, aussi dans les coins les plus reculés. Memisa prend en considération le fait que dans de

nombreux districts, il n'y a qu'un ou deux médecins qui y travaillent, que les problèmes de transport sont énormes et que l'on ne peut demander qu'une contribution financière limitée à la population. La grande majorité des soins est assurée principalement par des infirmiers/ères qualifié(e)s et constamment recyclé(e)s qui se chargent des «soins de santé primaires» dans des centres de santé ruraux dispersés. Pour 80 à 90% des maladies (la plupart étant des cas de paludisme, d'infections des voies respiratoires, de diarrhée, etc.), cela est suffisant. Là où cela est nécessaire (en cas de pathologie incertaine, de complica-

<sup>1</sup> Nom de la campagne de sensibilisation à la mortalité maternelle lancée en 2012 par Memisa.

<sup>2</sup> « De Millenniumdoelstellingen, resultaten en lessen voor de toekomst », mis en ligne sur [www.action2015.be](http://www.action2015.be).

<sup>3</sup> « Goal 5: improve maternal health », sur [www.un.org/millenniumgoals](http://www.un.org/millenniumgoals).

tions, de fractures, etc.), le patient est confié à l'hôpital central du district où tous les services, l'hospitalisation et le suivi peuvent être pris en charge par un médecin. De cette manière, la qualité des soins prodigues est assurée et l'utilisation des médicaments et du matériel médical est réalisée de façon rationnelle. Dans le même temps, une attention est portée sur des aspects spécifiques, comme la prévention de certaines maladies et la promotion d'une meilleure hygiène, d'une alimentation équilibrée, etc.

#### **Avant, pendant et après l'accouchement**

L'un des éléments clés de ces programmes de santé est celui des «soins à la mère et à l'enfant», où la lutte contre la mortalité maternelle est évidemment un défi crucial. Or, la grande majorité des décès maternels pourrait être évitée par un accompagnement approprié et un suivi pendant la grossesse, mais également par la supervision des accouchements par un personnel médical dans des conditions de soins et d'hygiène correctes. C'est précisément pour cela que Memisa s'investit de plusieurs façons complémentaires dans la lutte contre cette injustice. Les centres de santé et hôpitaux inclus dans le programme reçoivent le matériel médical nécessaire et les médicaments adéquats. Si nécessaire, les bâtiments sont rénovés, de nouvelles maternités sont construites et la formation continue du personnel est assurée. Les sages-femmes traditionnelles y sont impliquées autant que possible. Dans les centres, les femmes enceintes sont invitées à venir régulièrement à la consultation prénatale, pour

**La grande majorité des décès maternels pourrait être évitée par un accompagnement approprié et un suivi pendant la grossesse, mais également par la supervision des accouchements.**

un bon suivi de la grossesse et la fourniture de vaccins et de médicaments supplémentaires. Si un accouchement à risque se présente, la femme est référée au bon moment à l'hôpital central ou à une maternité bien équipée pour y attendre son accouchement. En cas de souffrance fœtale ou de danger immédiat, une femme peut être transférée par ambulance à l'hôpital. Et en raison des routes parfois impraticables, certains districts utilisent même la moto-ambulance.

En conclusion, le programme de Memisa vise à permettre à autant de femmes que possible de mettre au monde leurs enfants dans les meilleures conditions. Des consultations régulières et l'accouchement dans un centre de santé, une maternité ou un hôpital peuvent faire la différence. Quant aux Objectifs du millénaire, les dirigeants mondiaux se réuniront durant l'année 2015 pour préparer la suite en vue d'un «développement durable»<sup>4</sup>. En attendant, Memisa continue son travail quotidien avec les professionnels locaux de la santé.

<sup>4</sup> «2015 is the Time for Global Action», sur [www.un.org/sustainabledevelopment](http://www.un.org/sustainabledevelopment).

# **La lutte contre les grands fléaux en matière de santé**

Les Objectifs du millénaire pour le développement comprennent évidemment un volet de la plus grande importance en ce qui concerne la lutte contre une série de maladies dont le poids pour les pays en développement reste particulièrement lourd en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle.

Par Maurice Einhorn  
Médecin et journaliste médical

Certaines maladies, à l'instar du VIH/sida et de la tuberculose, touchent la plupart des pays de la planète, mais pèsent d'un poids infiniment plus lourd sur les pays les plus pauvres, tandis que d'autres, comme la malaria, concernent en pratique quasi exclusivement le tiers monde. Ces maladies, en plus des drames personnels et familiaux qu'elles provoquent de façon directe, représentent une véritable catastrophe sociale et économique pour les pays concernés.

#### **Endiguer le VIH/sida**

Le sida, maladie due au virus VIH sexuellement transmis, naguère mortelle pour tous ceux qu'elle touchait depuis son apparition au début des années 80, est aujourd'hui devenu une maladie chronique obligeant certes ceux qui, sous nos cieux, en sont atteints, à prendre à vie un

traitement antirétroviral, mais qui n'est plus une cause de décès pour l'écrasante majorité d'entre eux. Elle reste par contre un problème majeur de santé publique dans les pays du tiers monde, où le dépistage est moins bien organisé que dans les pays riches et les traitements beaucoup plus difficilement accessibles que chez nous.

Selon Onusida, l'Organisation mondiale de la santé et Unicef, 34 millions de personnes, dont 50% de femmes et 10% d'enfants, vivaient avec le VIH/sida en 2011, 2,5 millions de personnes ont été nouvellement infectées et 1,7 million de personnes (dont 330 000 enfants) en sont décédées cette année-là. On ajoutera qu'en 2013, encore 2,1 millions de personnes ont été infectées par le VIH. Il y a cependant lieu d'être raisonnablement optimiste puisque le nombre de nouvelles

## Ces maladies représentent une véritable catastrophe sociale et économique pour les pays concernés.

infections a diminué de 38% depuis 2001 et même de 58% chez les enfants et que le nombre de morts liées au sida a chuté de 35% depuis 2005.

Mais les habitants de la planète sont loin, une fois infectés, d'être égaux face à la maladie puisqu'en 2013, moins de 13 millions de personnes de par le monde, soit à peine plus du tiers du total des sujets séropositifs, recevaient un traitement antirétroviral. Ceci reflète le fait que sur le total de personnes touchées dans le monde, 23,5 millions vivent en Afrique subsaharienne.

L'OMS agit en collaboration avec les différents pays sur toute une série d'actions concrètes pour arriver à freiner la propagation de la maladie et inverser la tendance actuelle qui voit un nombre de cas constamment en hausse. Son action se situe d'abord au niveau de la prévention, en aidant à changer les comportements pour réduire les risques de contamination, en améliorant l'accès aux outils de prévention, en appuyant les programmes de prévention de la transmission mère-enfant, en veillant à promouvoir un approvisionnement sûr en sang

et la prévention de la transmission du VIH dans le cadre des soins, en évaluant les nouvelles techniques de prévention. L'action se joue également au niveau du diagnostic. Il s'agit ici d'élargir l'accès et le recours aux services de conseil et de dépistage du VIH, de façon à ce que chacun puisse connaître son statut sérologique (savoir s'il est porteur ou non du virus). Un troisième volet concerne, lui, la prise en charge et le traitement des personnes déjà séropositives. Il s'agit ici d'élargir l'accès au traitement anti-VIH, pour fournir les meilleurs soins possible aux personnes vivant avec le VIH/sida et à leurs familles, de renforcer les systèmes de santé de façon à ce qu'ils puissent offrir des programmes et des services durables et de qualité et, enfin, d'améliorer les systèmes d'information sur le VIH/sida, ainsi que la surveillance, le suivi, l'évaluation et la recherche opérationnelle.

### L'indispensable lutte contre le paludisme (malaria)

Si cette maladie, dont la forme la plus sévère est provoquée par le *plasmodium falciparum*, peut paraître moins effrayante à nos yeux, force est de constater que rien que durant l'année 2012, l'OMS relevait la venue de 207 millions de cas dans le monde, avec un total de 627 000 morts, dont une majorité d'enfants de moins de 5 ans. En moyenne, le paludisme tue un enfant chaque minute. Le risque de contracter la maladie concerne, selon l'OMS, 3,3 milliards de personnes.



Dans la lutte contre le paludisme, l'Organisation recommande pour commencer une mesure préventive assez simple qui est l'utilisation de moustiquaires à imprégnation durable et la pulvérisation d'insecticide à effet rémanent à l'intérieur des habitations. Elle conseille par ailleurs un traitement préventif chez les nourrissons, les enfants et les femmes enceintes, ainsi que l'utilisation de tests de diagnostic et des traitements par des médicaments antipaludiques de qualité garantie. Il convient également d'assurer le suivi de chaque

cas de paludisme dans le cadre d'un système de surveillance et d'intensifier la lutte contre la résistance aux médicaments et aux insecticides qui est en train de prendre une ampleur préoccupante.

### La lutte contre la tuberculose

La tuberculose, provoquée par un bacille, le *mycobacterium tuberculosis*, reste un fléau majeur et l'une des infections les plus meurtrières dans les pays pauvres, mais elle n'épargne pas non plus l'Europe.



pour atteindre l'objectif que s'est fixé le Partenariat Halte à la tuberculose de réduire la mortalité de 50% pour 2015.

L'OMS estime à 8,6 millions le nombre de nouveaux cas de tuberculose survenus en 2012 (dont 1,1 million de personnes infectées en même temps par le virus du sida) et à 1,3 million le nombre d'individus (dont 320 000 vivant avec le VIH) morts de la tuberculose. On peut encore préciser que plus de 95% des décès par tuberculose se produisent dans les pays à revenu faible et intermédiaire et que la maladie est l'une des cinq principales causes de décès chez les femmes âgées de 15 à 44 ans.

On peut néanmoins espérer atteindre la cible des Objectifs du millénaire pour le développement consistant à inverser la tendance de l'incidence de la tuberculose pour cette année encore, même s'il faut bien constater que l'incidence ne diminue que très lentement. En outre, toutes les régions, à l'exception de l'Afrique et de l'Europe, sont sur la bonne voie

Les six sous-objectifs de ce partenariat, auquel participe activement l'OMS, sont: la poursuite, l'extension et le renforcement des programmes dits DOTS (stratégie recommandée par l'OMS pour la lutte contre la tuberculose) de qualité; la lutte contre la co-infection tuberculose-VIH et la tuberculose multirésistante (celle-ci ayant touché près d'un demi-million de personnes dans le monde en 2013) et la réponse aux besoins des populations pauvres et vulnérables; la contribution au renforcement du système de santé fondé sur les soins de santé primaires; la formation de tous les agents de santé dans les pays où ceux-ci sont en nombre insuffisant; des moyens d'action donnés aux patients atteints de tuberculose ainsi qu'aux communautés et enfin, le soutien à la recherche. ♦

## Un bilan mitigé pour l'environnement

Le volet «environnement» des premiers objectifs du millénaire votés en 1995 comportait quatre points: le développement durable, la préservation de la biodiversité, l'accès à l'eau pour tous et enfin, la garantie d'un logement décent. Aujourd'hui, à l'aube de leur échéance, alors que le typhon Hagupit a sévi aux Philippines, que les émissions de CO<sub>2</sub> ont augmenté de 98% et que l'agrobusiness impose sa loi dans toutes les forêts du monde, quel bilan peut-on en tirer?

Par Sabine Schrader  
Journaliste

Depuis le Sommet de Rio, la notion de développement durable est au centre de toutes les préoccupations environnementales. Mais si en 1992, les signataires du protocole étaient d'accord pour éliminer purement et simplement les modes de consommation non durables, les objectifs de l'ONU se contentent désormais de promouvoir les modèles durables, sans interdire vraiment ceux qui ne le sont pas. Pourtant, nos modes de consommation font des ravages. L'agrobusiness reste le grand responsable, mais derrière lui, c'est tout le système de surconsommation de nos pays industriels qui n'est pas suffisamment remis en question.

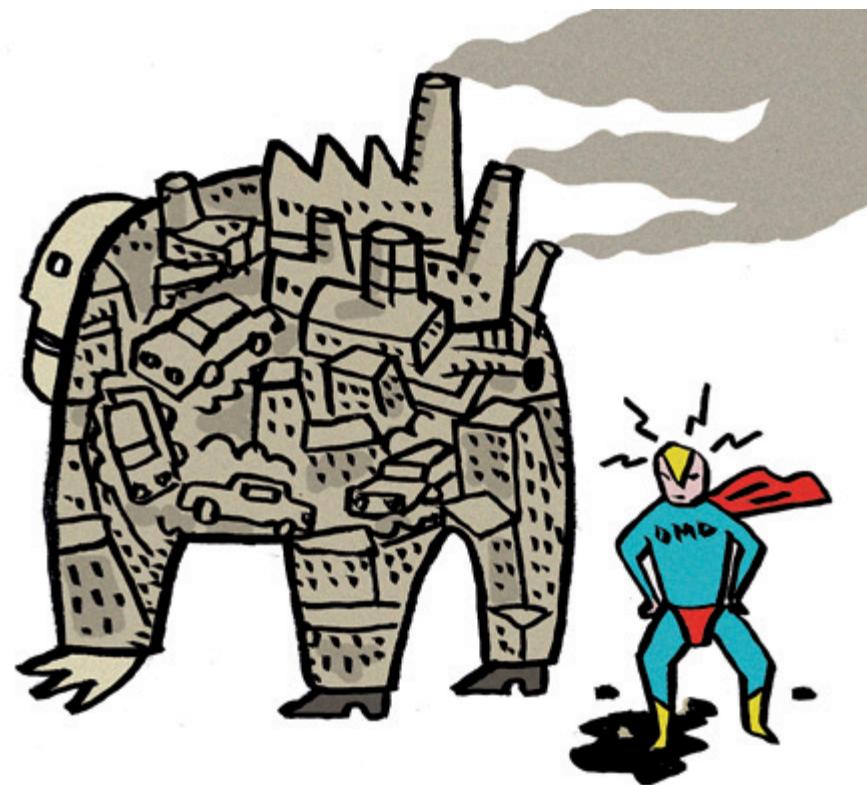
### La biodiversité, un néologisme en voie de disparition ?

Si l'ONU se réjouit de l'augmentation des zones de forêts protégées, la déforestation est loin d'être enrayer: 13 millions d'hectares de forêts ont

disparu. La cause? Des ravages naturels, une forte urbanisation mais aussi les grandes mises en culture d'huile de palme et de soja, l'élevage intensif et le commerce du bois. Le constat est criant: il y a un déséquilibre énorme entre les personnes ayant accès aux ressources et celles qui les consomment. Pourtant, comme le rappelle Greenpeace, la forêt abrite la moitié des espèces terrestres, elles aussi en danger de disparition. Et si les zones maritimes protégées ont également augmenté, la pêche industrielle continue à menacer la biodiversité marine.

### Gaz à effet de serre: le flou législatif

Un constat positif cependant: les émissions de gaz responsables de la diminution de la couche d'ozone ont baissé de 98% depuis le protocole de Montréal en 1987 qui les a purement et simplement interdites. Une demi-



victoire, plus exactement, car dans le même temps, les émissions de CO<sub>2</sub> qui ont une influence directe sur le climat ont quasi doublé. Certes, la plupart des entreprises européennes ont diminué leur consommation d'énergies fossiles; en revanche, les émissions des pays émergents ont, elles, monté en flèche. Et rien n'augure de grandes modifications dans l'avenir: lors du sommet de Lima, qui s'est tenu en début d'année, la Chine et l'Inde ont veillé, en accord avec les pays producteurs de pétrole, à ce que les diminutions d'émissions ne soient pas trop drastiques... Si le secteur du bâtiment enregistre une légère hausse de ses émissions, celui des transports explose véritablement. Enfin, la déforestation reste la seconde cause des émissions de gaz à effet de serre.

### L'accès à un logement décent: une urgence humanitaire

La cible a été atteinte bien avant la date-butoir, le nombre d'habitants de bidonvilles passant de 39% en 2000 à 33% en 2012. Mais la disparition d'une grande partie des bidonvilles existants a fait place à de nouveaux logements précaires, conséquence d'une urbanisation galopante conjuguée à l'augmentation de la population mondiale. Parmi les victimes de cette tendance, les agriculteurs des pays en développement, chassés de leurs terres par les multinationales. Aujourd'hui, l'ONU estime à environ 863 millions le nombre de personnes habitant dans des taudis dans le monde. Et si rien ne change, ce sera environ un tiers de la population

mondiale qui risque de vivre dans des logements précaires d'ici 2030.

### L'eau pour tous... mais à quel prix ?

C'est un des objectifs dont le résultat a dépassé les attentes. Selon l'OMS, le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau a chuté de 23% il y a 20 ans à 11% aujourd'hui. Les régions qui ont enregistré une évolution significative sont l'Asie de l'Est et l'Afrique subsaharienne. Mais cette région reste très fragile: sa population est en augmentation et l'on constate de grandes disparités entre les zones urbaines et les zones rurales. La qualité de l'eau nécessite également une attention toute particulière: trop de gens ont encore accès à une eau douteuse, voire carrément dangereuse. Pour être considérée comme potable, l'eau ne doit pas être partagée avec les animaux et surtout, être suffisamment protégée des déjections. L'assainissement de l'eau compte d'ailleurs parmi les priorités des nouveaux objectifs d'après 2015. Enfin, une résolution de l'ONU a été votée en 2013, appelée «Des sanitaires pour tous» afin d'améliorer d'urgence l'accès à de «vraies» toilettes.

### Des OMD aux... ODD

À l'heure de l'élaboration des textes pour les nouveaux objectifs pour le développement durable (ODD), Brigitte Gloire, spécialiste en la matière chez Oxfam Solidarité, insiste sur le manque de moyens mis en œuvre: «*Tant que les modes de consommation des pays riches persisteront, les incohérences continueront: à quoi bon essayer*

**En décidant de répertorier la valeur de leur écosystème, les pays européens ouvrent la porte aux banques, ce qui risque à terme d'évoluer vers une marchandisation de la nature.**

*de préserver les semences locales si, dans le même temps, on continue à proposer des modèles d'agriculture qui favorisent la disparition de certaines espèces? En décidant de répertorier la valeur de leur écosystème, les pays européens ouvrent la porte aux banques, ce qui risque à terme d'évoluer vers une marchandisation de la nature. Alors qu'on sait qu'il faut absolument revenir à une économie locale pour garantir des modes de consommation durable, l'Union européenne persiste dans son investissement en faveur du commerce mondial... Les objectifs veulent atteindre des résultats sans réellement pénaliser ce modèle économique actuel. Je résumerais ces ODD comme étant de bonnes intentions qui ne se donnent pas les moyens de les mettre en pratique.»*

Un point positif cependant: les nouveaux objectifs, qui passent de 8 à 17 et dont l'échéance arrivera en 2030, concernent également les pays du Nord. Car la pauvreté, ce n'est plus seulement l'affaire du Sud.

# Développement : des financements instables et insuffisants

Le huitième objectif du millénaire, qui concerne la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement, est à la fois le seul qui a engagé les pays développés et le seul qui n'a pas été doté de cibles chiffrées. Cet OMD 8 a notamment ciblé la hausse de l'aide au développement, des allégements de dette, du commerce et des investissements, en vue d'augmenter les moyens financiers des pays en développement pour atteindre les sept premiers objectifs.

Par Arnaud Zacharie  
Secrétaire général du CNCD-11.11.11

En mars 2002, le Sommet mondial sur le financement du développement, organisé par les Nations unies à Monterrey (Mexique), avait débouché sur une déclaration finale baptisée le «consensus de Monterrey» et présentée comme le «complément programmatique» de l'OMD 8. Le cœur de la stratégie du consensus de Monterrey a consisté à créer des cadres nationaux favorables à la promotion du commerce et des investissements de capitaux privés internationaux. Toutefois, comme l'a regretté la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), cette approche laissait «le décollage du processus de croissance dynamique aux seules forces du marché»<sup>1</sup>.

## Un regain d'intérêt

Quoiqu'il en soit, l'OMD 8 a eu le mérite de revaloriser le rôle de l'aide

au développement. Après une baisse continue enregistrée tout au long des années 90, les montants d'aide au développement ont en effet augmenté pour atteindre le record historique de 134 milliards de dollars en 2013. Cette hausse de l'aide au développement s'est accompagnée d'allégements d'une partie de la dette d'une trentaine de pays pauvres et très endettés, ce qui a contribué à augmenter les ressources disponibles pour les pays pauvres. Toutefois, ces montants sont restés modestes comparés à l'objectif de 0,7% du revenu national brut (RNB) que les pays développés s'étaient engagés à mobiliser en aide au développement : ils ne représentent en effet que 0,3% du RNB (dont seulement 0,09% pour les pays les plus pauvres), soit un montant inférieur à ce qu'ils représentaient au début des années 90.



## Contradictions et dépendance

En matière de commerce et d'investissement, les pays en développement exportateurs de matières premières ont bénéficié de la hausse des prix de ces produits, de plus en plus demandés par la Chine et les autres pays émergents, mais cela a renforcé leur spécialisation dans les exportations de produits de base à faible valeur ajoutée et peu créateurs d'emplois. Alors que l'OMC avait adopté en 2001 un «agenda de Doha pour le développement», censé garantir un traitement spécial et différencié aux pays les plus pauvres, cet agenda n'a finalement jamais vu le jour, suite aux contradictions croissantes entre les exigences des pays en développement et celles des pays développés. Ces derniers en ont profité pour multiplier les accords commerciaux bilatéraux, faisant ainsi jouer la

raison du plus fort en contournant les coalitions du Sud qui bloquaient selon eux les négociations commerciales multilatérales.

En définitive, comme le résumait les Nations unies : «*L'absence de financement international adéquat et prévisible a constitué un obstacle de taille*»<sup>2</sup>. Les pays en développement qui ont enregistré les meilleures performances économiques et sociales sont précisément ceux, en Asie orientale et en Amérique latine, qui ont fondé leur modèle de développement sur la création d'emplois productifs, la mobilisation de recettes fiscales et le financement de systèmes de protection sociale. En d'autres termes, plutôt que de continuer à dépendre de l'aide extérieure pour financer les services sociaux, ces pays ont préféré investir dans le développement économique géné-

<sup>1</sup> Unctad, *Trade and Development Report*, United Nations, 2006, p. 57.

<sup>2</sup> Assemblée générale des Nations unies, «Tenir les engagements pris : bilan prospectif visant à promouvoir un programme d'action concerté afin de réaliser les objectifs du millénaire pour le développement d'ici à 2015», rapport du secrétaire général, 2010, p. 18.



vers leur famille d'origine, les prêts et les investissements privés, ainsi que les financements des fondations privées, on trouve les flux financiers qui, par différents canaux, empruntent la direction opposée: c'est le cas des paiements de la dette extérieure, du rapatriement des profits des firmes transnationales vers leurs maisons-mères, des prêts privés et de l'évasion des capitaux illicites. Certes, les pays les plus pauvres enregistrent en général une balance plus équilibrée. Il n'empêche qu'au total, c'est le Sud qui finance le Nord, en contradiction totale avec l'esprit de l'OMD 8.

rateur de recettes fiscales, pour être en mesure de financer de manière endogène les services sociaux de leurs populations. *A contrario*, les pays africains qui voient baisser les montants d'aide destinés à financer l'éducation et la santé voient leurs progrès ralentir du fait des décisions budgétaires de leurs bailleurs de fonds.

#### **Mais en fait, qui finance qui?**

Plus interpellant est le fait que, *in fine*, ce sont les pays en développement qui financent le reste du monde et pas l'inverse. En effet, comme l'a calculé Eurodad (European Network on Debt and Development), pour chaque dollar transféré du Nord vers le Sud, plus de deux dollars sont transférés du Sud vers le Nord! Comment cela est-il possible? Tout simplement parce que, parallèlement aux flux Nord-Sud que représentent l'aide au développement, les transferts des migrants

#### **Pour chaque dollar transféré du Nord vers le Sud, plus de deux dollars sont transférés du Sud vers le Nord.**

En conclusion, si l'OMD 8 a eu le mérite d'insuffler un regain d'intérêt international pour le financement du développement, il n'a pas réussi à garantir un financement suffisamment important et durable des objectifs de développement. Cette tendance s'est évidemment renforcée suite à la crise mondiale de 2008 qui a pesé aussi bien sur les budgets d'aide que sur les flux d'investissements privés. C'est pourquoi les défis en termes de financement des biens publics mondiaux et des objectifs de développement durable restent d'actualité. ↗



L'entretien d'Olivier Bailly avec Maïté Maskens

# Pentecôtisme, la transhumance religieuse du XX<sup>e</sup> siècle

D'eux, on retient les phrases bibliques scandées au pied de la lettre, des offices religieux grandiloquents marqués par des gens en transe à la gloire de Dieu. Ils font sourire ou frémir. Qu'y a-t-il derrière ces caricatures ? Regard nuancé sur les pentecôtistes avec Maïté Maskens, anthropologue, ex-habituée des assemblées pentecôtistes à Bruxelles.

**Espace de Libertés : Auteure d'une thèse sur le pentecôtisme, vous avez pratiqué l'immersion pendant plus d'un an. Comment avez-vous procédé et quel fut l'accueil ?**

**Maïcité Maskens :** J'ai commencé ma thèse en 2006 et l'ai rendue en 2010. J'ai d'abord été voir une quinzaine de pasteurs de différentes églises pentecôtistes en me présentant comme chercheuse. Puis je me suis immergée dans deux de ces assemblées, l'une composée en grande majorité par des fidèles venant du Congo et l'autre par des fidèles originaires d'Amérique latine. Venant de l'ULB, université connue pour sa tradition anticléricale, je n'ai pas toujours été bien reçue. Ils déplorent des récits lapidaires, des malentendus avec la presse qu'ils perçoivent comme autant d'attaques du monde extérieur, de Satan. Je me suis aussi impliquée dans une «cellule».

## Une cellule ?!

Les «cellules de maison» sont des réunions regroupant les fidèles d'un même quartier. C'est un partage de paroles, mais aussi du *spiritual mapping*: Dieu doit être partout et il s'agit de quadriller Bruxelles de cette présence. Ces cellules ont lieu un soir de la semaine où il n'y a pas d'activités religieuses officielles. L'idée est que la parole circule, qu'elle ne soit pas le fait du seul pasteur. Les fidèles s'exercent dans cet espace intermédiaire à prendre la parole, à prier, à chanter, et surtout à interpréter leur quotidien selon la Bible. J'ai fréquenté ces réunions pendant un an et demi, tous les mercredis. J'étais parfois... seule, parfois avec une vingtaine de personnes mais la moyenne tournait entre six et dix personnes par réunion. La difficulté pour ces lieux est de fidéliser les invités. Sur le long terme, ma présence a été compliquée parce que les

pentecôtistes considèrent l'expérience de la conversion comme centrale. Moi, j'étais toujours à l'heure, je prenais beaucoup de notes mais rien ne se passait dans ma vie spirituelle. C'était étrange pour eux. Une pression commençait à poindre et j'avais beau expliquer que ma religion était de comprendre celle des autres, ils m'encourageaient à choisir ma voie selon une logique binaire: si je n'étais pas explicitement du côté de Dieu, c'est que j'appartenais à l'autre «camp».

**On ne ferait donc pas un mauvais procès aux pentecôtistes perçus comme réactionnaires et archaïques ?**

C'est vrai, ils sont plutôt conservateurs mais il y a aussi d'autres dimensions dans le mouvement pentecôtiste et c'est bon aussi de pondérer l'aspect négatif. Ils mettent en place des formes de solidarité, d'entraide qui pallient les manques des politiques migratoires. Toutes les classes sociales sont représentées dans les assemblées. Les fidèles y développent une vraie force, se reliant les uns aux autres. Sans trop idéaliser cet aspect, ils prennent quand même soin les uns des autres, et je pense que c'est bon de le souligner. Ensuite, la croyance amène une expérience intime, une forme d'éducation à essayer d'être meilleur. Des personnes s'en trouvent plus fortes.

## Qu'apprendre d'eux ?

Un exemple. Nous avons fait une sortie un vendredi soir pour évangéliser les «homosexuels» et les prostituées. Armées de Bibles et de thermos,



© Stéphane de Sakutin/AFP

*Le prédicateur T. L. Osborn en tournée européenne de prêche. Au menu : «Miracles de guérison étonnantes par leur nombre et leur puissance».*

deux équipes se sont rendues à la gare du Nord. Les convertis non mariés n'avaient pas le droit de participer à l'action, histoire de ne pas être déviés du droit chemin... Je faisais équipe avec une Péruvienne enceinte de sept mois. Nous sommes restées jusqu'à trois heures du matin à parcourir la rue d'Aerschot et le boulevard du Roi Albert II. Cela a débouché sur

des échanges assez inédits. Des prostituées expliquaient qu'elles étaient croyantes, qu'elles connaissaient très bien Dieu, que faire le trottoir leur permettait d'envoyer de l'argent au pays pour l'éducation de leurs enfants parce qu'elles ne voulaient pas qu'ils grandissent dans la même misère qu'elles. Cette parole faisait écho à ce que beaucoup de pentecôtistes vivent, ils cherchent aussi le moyen d'envoyer de l'argent aux membres de la famille restés au pays. Bien sûr, ils ont leur vérité unique et exclusive, mais ils ont encore l'idée que nous vivons dans le même monde et portent une attention aux plus démunis. La prostituée représente sans doute pour eux l'archétype du péché, c'est la raison pour laquelle,

ils veulent la «sauver». On peut être d'accord ou non mais je trouve que cet engagement mérite d'être souligné. Ils n'acceptent pas l'indifférence. Ils s'investissent vraiment pour transformer l'espace de la ville et endiguer ce qu'ils perçoivent comme la décadence.

#### **Mais leur approche des convictions religieuses est ultrapro-sélyte.**

Oui. Toute personne convertie devient un évangélisateur potentiel. La Belgique est pensée comme un désert spirituel. Selon eux, Dieu serait parti du cœur des Belges. L'évangile de la prospérité explique d'ailleurs la crise économique que l'Europe traverse de cette manière.



Ferveur...

#### **Y aurait-il des «Belges» dans les assemblées ?**

Il y en a, plutôt via des couples mixtes. Mais ils sont peu et cette faible présence peut s'expliquer en grande partie par le message qui est diffusé. Il est fort articulé autour de la migration, du mouvement, de la mobilité en s'appuyant sur des passages bibliques qui font référence à l'exil, aux notions de refuges et d'accueil. Les fidèles s'appuient sur la lettre biblique pour donner des contours positifs à leur statut de migrant, qui est plutôt dévalué dans les autres sphères sociales. L'évangélisation leur permet de réorganiser leur propre migration. Ils la réécrivent en ayant quelque chose à donner à la société belge. Ils ne sont plus que des migrants en quête d'améliorer leur seule condition de vie, mais ils se posent en missionnaires ayant quelque chose à apporter, à offrir.

Le pentecôtisme, c'est la principale transnationalisation religieuse du XX<sup>e</sup> siècle. Dès le départ, le mouvement est diffusé aux quatre coins du monde, ce qui en fait une religion très malléable, qui s'adapte au contexte local. C'est sans doute une des raisons de son succès fulgurant dans l'histoire du christianisme.

#### **Côté politique et compte tenu de leur entrisme dans la vie politique américaine, faut-il craindre leur influence au niveau politique en Belgique ?**

Ils sont encore trop à la marge et beaucoup de mécanismes font en sorte qu'ils y restent. C'est certain que les pente-

côtiastes admirent le modèle américain où une idée religieuse peut devenir une idée politique, mais je n'ai pas encore remarqué cette perméabilité entre les pratiques en Belgique. Ils sont encore trop occupés à essayer d'acquérir une légitimité religieuse, car ils sont peu ou mal connus. Ils forment une minorité dans une minorité: la minorité protestante dans le paysage belge majoritairement catholique et une tendance minoritaire dans le monde protestant. Ceci dit, depuis quelques années, cette tendance s'est inversée et le protestantisme évangélique (importé) est devenu quantitativement plus important que le protestantisme «établissement» (historique). Je n'ai pas rencontré de politiques aux offices classiques mais de ce que je sais, en 2003 et 2005, ils sont tous venus parler à la «Nouvelle Jérusalem» (Assemblée de la Church of God de Cleveland, tête de pont missionnaire pour l'Europe occidentale, très populaire à Bruxelles, réunissant des milliers de membres tous les dimanches, NDA).

Qu'ont-ils envoyé comme message en faisant cela ? Ils ont légitimé le mouvement, qui s'inscrit dans une lutte pour la reconnaissance de leur église. Plutôt qu'une visite qui ressemble à la pêche aux voix, il faut engager avec eux un vrai débat de fond sur l'éthique et organiser des espaces de dialogues qui dépassent les limites des appartenances religieuses.



Maïcisé Maskens,  
«Cheminier avec  
Dieu. Pentecô-  
tismes et migrations  
à Bruxelles», Édi-  
tions de l'Université  
de Bruxelles, 2013,  
coll. «Religions,  
laïcité et société»,  
220 pages.

# L'enseignement phénomène: vive l'école joyeuse!

Voici une réforme finlandaise qui va faire grincer pas mal de dents dans le très friileux landerneau éducationnel belge. Au diable les cours traditionnels, maths, français, sciences, géo... Vive l'enseignement phénomène! Désormais, l'école ne sera plus jamais «chiante»...

Par Yves Kengen  
Rédacteur en chef

C'est le quotidien britannique *The Independent* qui a révélé le projet, repris par l'hebdomadaire *Le Vif-L'Express*. La Finlande s'apprête à passer la surmultiplié dans sa réforme de l'enseignement, avec la mise en œuvre d'une approche «phénomène», c'est-à-dire par objet (concept, métier ou choix de vie), en lieu et place de l'approche par matière. Selon Pasi Silander, directeur du développement à Helsinki, «les jeunes utilisent des systèmes informatiques assez poussés, ce qui change considérablement la donne.

[...] Nous devons donc faire les changements éducatifs qui préparent mieux les élèves aux exigences de la vie active moderne». Les cours traditionnels, tels qu'une heure d'histoire le matin et une heure de géo l'après-midi, ont d'ores et déjà été remplacés par des sessions thématiques par objet dans les écoles ayant déjà adopté le système transversal.

## Évolution des mentalités

Un phénomène comme l'Union européenne, par exemple, va intégrer des éléments d'histoire, de langues, d'économie, de géographie et de politique. On retrouve un peu l'esprit de la méthode Decroly, qui travaille par association plutôt que par segmentation. L'étudiant d'une école professionnelle qui suit le phénomène «services de cafétéria» trouvera un package transversal intégrant des mathématiques spécifiques, les langues, l'écriture et la communication.

Ce n'est pas tout. Le changement de méthode entraîne aussi un changement des comportements. Adieu les rangées d'élèves assis passivement devant leur professeur, écoutant des leçons ou dans l'attente d'être interrogés. Place à une approche collaborative où les élèves travailleront en petits groupes en joignant leurs forces autour d'un objectif com-

mun, tout en cultivant leurs compétences en communication.

*«Nous avons vraiment provoqué une évolution des mentalités, se réjouit Pasi Silander. Il est malaisé d'amener les enseignants à adopter ce changement et à accomplir les premiers pas. Mais ceux qui l'ont franchi disent qu'il n'est pas question de faire machine arrière.»* Environ 70% des enseignants de secondaire sont déjà formés à la nouvelle méthode.

Quant à la transition, elle s'opère graduellement et les premières évaluations sont très positives. Il s'est écoulé deux ans depuis l'introduction de la méthode phénomène et les résultats en termes de compétences utiles s'avèrent encourageants. Les écoles finlandaises sont désormais invitées à programmer chaque année une période d'enseignement fondé sur les phénomènes, qui peut s'étendre sur plusieurs semaines. À Helsinki, la réforme se fait au pas de charge et les établissements prévoient désormais deux de ces périodes par an.

## La philosophie dans le couloir

Dans la pratique, comment cela se passe? Bienvenue à l'école primaire

Siltamaki, à Helsinki. C'est une leçon d'anglais, mêlée de géographie. Une carte d'Europe est affichée au tableau (blanc). Pour les élèves, il s'agit notamment de déterminer le temps qu'il fait dans les différentes régions. Ils apprennent donc l'anglais, la géographie et la météorologie en une seule séance, avec l'avantage d'une mise en pratique directe des connaissances acquises. C'est sans doute ce qui manque le plus dans l'enseignement traditionnel par matières... La directrice, Anne-Mari Jaatinen, explique la philosophie qui sous-tend le projet pédagogique: «*Nous voulons que les élèves s'instruisent dans une atmosphère sécurisante, heureuse, calme et inspirée.*» De quoi faire rêver nos maîtres d'école dans leurs classes surpeuplées... Pendant ce temps, des enfants jouent aux échecs dans un couloir; d'autres se sont lancés dans un rallye à travers l'école pour récolter des informations sur les différentes régions d'Afrique. Pour Mme Jaatinen, c'est de l'*«apprentissage joyeux»*. Revoici le bon vieux *«gai savoir»* cher à Friedrich Nietzsche. Comme quoi, tout finit toujours par de la philosophie. Et nous, quand est-ce qu'on commence?



© Huffington Post

Association,  
transversalité,  
coopération.

## Famille, je vous hais

Ah, elle est belle la famille! Jean-Marie et Marine. Papa et fifille. Monsieur et «Madame Le Pen». Les tribulations du mois d'avril rassurent: ces deux-là ne s'aiment plus. La guerre est bel et bien déclarée. Et ce n'est pas un «détail» de l'usine à gaz qu'est le Front national. Mieux vaut toutefois ne pas se réjouir trop vite. Si le FN de Marine Le Pen tient à montrer qu'il s'est débarrassé des oripeaux de l'hitlérisme, il demeure foncièrement xénophobe et islamophobe, servi par une kyrielle d'individus bas de plafond. (map)

## Balbutiements

En France, la Commission consultative des droits de l'homme (CNCDH) a demandé le retrait de la proposition de loi sur la laïcité dans les crèches privées, garderies et centres de loisirs, s'inquiétant des «lourdes imperfections juridiques» du texte et de ses conséquences politiques «désastreuses». Cette proposition doit être examinée en mai à l'Assemblée nationale, avec deux mois de retard. Pour la CNCDH, «l'adoption de cette proposition risque de voir resurgir une guerre sur le sens à donner au principe de laïcité», le texte étant d'une part «discriminatoire, notamment à l'égard des musulmans et plus particulièrement des femmes», et d'autre part «inutile». (map)

## Napoléon, clap de fin

Nous sommes en mai 1815 et Napoléon s'échigne à reprendre le pouvoir à Paris. Il veut donner des gages à tous ceux qui craignent le retour du despote, fût-il éclairé. Le 22 avril, sous l'impulsion de Benjamin Constant, il a signé l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire. Était-il sincère alors? Allait-il rendre au peuple le pouvoir qu'il lui avait en partie confisqué? Ou n'était-ce qu'une ruse? On ne le saura jamais. Le 18 juin 1815, Napoléon perdait la partie à Waterloo face à ses ennemis coalisés. Ce bon Louis XVIII pouvait se rasseoir sur le trône de France. (map)

## Marcourt veut un islam structuré

Le ministre de l'Enseignement supérieur et des Médias Jean-Claude Marcourt a installé fin mars une commission «chargée de faire des propositions en vue de favoriser le développement et la reconnaissance d'un islam moderne en Fédération Wallonie-Bruxelles». Objectif: améliorer la formation des «cadres musulmans» et étudier l'opportunité d'une «émission concédée» pour la communauté musulmane. Reste à voir par où prendre le problème. Et à estimer dans quelle mesure les acteurs de terrain veulent ou non d'une telle structure. (map)

## Out of Kenya

Le massacre de Garissa a donné une dimension cauchemardesque à l'intolérance religieuse. Ce jour-là, les Shebab ont fait le tri entre musulmans et chrétiens en demandant à leurs otages de réciter des sourates. Cent quarante-huit personnes essentiellement de confession chrétienne ont péri dans cette attaque. Comment imaginer le vivre ensemble après une telle horreur? Il y a plus de 82% de chrétiens au Kenya. L'islam, pratiqué par près de 11% de fidèles, est la deuxième religion du pays. (map)

## «Athée? Je préférerais être un gay musulman»

C'est le titre d'un reportage paru dans le *Standaard* et consacré aux athées américains. On peut y palper

tout ce que signifie aujourd'hui aux États-Unis le fait de ne pas se réclamer d'une religion. Dans ce pays qui compte une kyrielle d'églises plus ou moins sérieuses, il est de bon ton de s'identifier en désignant le dieu dans lequel on croit. «Les athées sont officiellement légalement protégés contre la discrimination aux États-Unis», peut-on lire dans Wikipedia sur un ton qui en dit long sur la question. (map)

## L'athée, ce terroriste

Si la situation des athées aux États-Unis n'est pas toujours très confortable, que dire de ce qui les attend en Turquie? La justice turque a bloqué l'accès au site internet de la première association athée de Turquie en estimant qu'elle constituait une «insulte aux valeurs religieuses» d'une partie du pays. À lire le jugement, le site était engagé dans des «activités de nature à troubler l'ordre public». En 2014, le président Erdogan avait fait un lien entre «athée» et «terroriste». (map)

## Payé content

L'exemple vertueux vient parfois d'où on ne l'attend pas. Des États-Unis par exemple, où le capitalisme sauvage nous paraît souvent plus cruel que celui qui se pratique dans nos contrées se réclamant des Lumières. Voyez Dan Price (bien nommé, il vend des solutions de paiement): depuis des années, ce patron d'une start-up de Seattle, Gravity Payments, se payait 1 million de dollars par an. Ce qui, comparé aux primes

octroyées à quelques banquiers en banqueroute, reste relativement modeste. Et voilà que ce disciple de Pépé, le très impécunieux président uruguayen fraîchement retraité, vient d'annoncer, tout à la fois, qu'il se contenterait d'un salaire annuel de 70 000 dollars, et que ce montant serait aussi le salaire minimum en vigueur pour tous les salariés de la boîte (soit environ 5 470 euros mensuels bruts). On imagine la fête chez les techniciennes de surface! Moralité: le salaire du labeur vaut mieux que le sale air de la peur (des fins de mois difficiles). Un exemple à méditer par certains. Des noms? Ils se reconnaîtront. (yk)

## Haqiqah, l'anti-Daesh

Le magazine en ligne *Haqiqah*, la «vérité» en arabe, a décidé de combattre Daesh sur son terrain. Il a fait appel à des personnalités respectées de l'islam qui reprennent point par point les arguments des djihadistes tout en imitant les codes graphiques de Dabiq, l'outil de propagande de l'État islamique. C'est un vecteur de communication appréciable pour l'organisation Imams on Line, un groupe de religieux et de théologiens musulmans britanniques qui veut contrer la propagande de Daesh. (map)

## Le vin pas Sion

En Algérie, on a le sens de l'État et du discernement. Surtout les religieux islamistes, qui ont finement déjoué le complot ourdi par le ministre du Commerce pour libéraliser la vente d'alcool. Et d'envoyer un prédicateur prêcher la vérité à la TV: «Le ministre du Commerce est entre les mains du lobby sioniste. Après le vin, l'Organisation mondiale du Commerce va exiger de libéraliser la vente du porc, et après elle demandera de libéraliser la prostitution.» Sans pinard et sans prostitution, que restera-t-il au cochon de payant? (yk)



**74 De la culture financée à  
la réalisation standardisée**

**76 Les aventures de Tintin en Absurdie**

**78 'Tention ! Manu répare la ville**

# De la culture financée à la réalisation standardisée

D'après ses plus fidèles supporters, le «crowdfunding», ou financement participatif, répondrait brillamment à l'équation «micro-mécénat pour maxi-résultats». Mais, le succès n'aidant pas forcément sur ce coup-là, ce système a changé de nature. Et, de la volonté d'aider à l'éclosion d'un projet, il flirte maintenant dangereusement avec les lois du marché. Qui ont rarement rimé avec diversité.

Par Frédéric Vandecasserie  
Journaliste

Historiquement, c'est la première campagne présidentielle de Barack Obama, en 2008, qui a placé le *crowdfunding* sur orbite. Et son milliard de dollars récolté en 2012 lors de sa seconde campagne demeure aujourd'hui un record inégalé. Concernant la culture, les campagnes de financement communautaire vont de la production d'un film à celle d'un album de musique, en passant par le lancement d'un festival ou la restauration d'un tableau. Ainsi la plateforme KissKissBankBank, «leader européen du *crowdfunding* dédié à la créativité et l'innovation», créée en mars 2010 «pour permettre aux créateurs et au public de vivre une expérience inédite de partage autour de la création» regorge-t-elle de projets de collecte dans le domaine de l'art, du film et de la vidéo, de l'édition, de la musique, de la photographie ou encore du spectacle vivant.

## Mécénat collectif

Même si déjà financées par l'État, les grandes institutions culturelles, notamment françaises, s'y sont aussi mises

depuis plusieurs années. En 2010, le Louvre a par exemple lancé le programme «Tous mécènes» pour l'acquisition des *Trois Grâces de Cranach* (7 200 donateurs et 1,2 million d'euros récoltés). Et en 2013, La Fondation du patrimoine récoltait plus de 12 millions d'euros pour 800 projets divers et très variés. Enfin, plus récemment, le Musée d'Orsay a financé une partie de la restauration de la toile de Gustave Courbet, *L'Atelier du peintre*, via le site Ulule. Ratissant plus de 155 000 euros, alors que son objectif initial en visait 30 000.

Chez nous, les choses sont un peu à la traîne, les différents niveaux de pouvoir en étant seulement à «réfléchir» à la possibilité d'utiliser le *crowdfunding* pour pallier les subsides en chute libre à destination des institutions culturelles. Mais, pour une fois, ce n'est peut-être pas plus mal de ne pas s'être précipité.

## Don ou investissement ?

Car le *crowdfunding* risque tout doucement de devenir victime de son succès.

Puisqu'il passe progressivement de la simple donation à une forme d'investissement. Selon l'étude récente du professeur américain de management Ethan Mollick, *Swept Away by the Crowd? Crowdfunding, Venture Capital and the Selection of Entrepreneurs*<sup>1</sup>, la manière dont les qualités entrepreneuriales d'un projet sont examinées par les donateurs sur Kickstarter, l'un des sites de *crowdfunding* les plus importants et les plus connus à l'échelle internationale, devient de plus en plus similaire à la façon de faire de ceux qui investissent dans des sociétés de capital-risque.

«Les donateurs, désormais souvent devenus investisseurs, sont attentifs aux mêmes signes de qualité, mais surtout de rentabilité immédiate, que les capital-risqueurs classiques, remarque Mollick. Il y a des éléments qui augmentent les chances de se voir financé, quitte à standardiser le projet en question. Les créateurs ont-ils de l'expérience dans le domaine? Ont-ils un prototype? Ont-ils reçu l'aval d'une organisation ou d'un individu de référence avant de lancer leur projet? Ces facteurs augmentant la probabilité de succès, les capital-risqueurs y sont très attentifs. Des critères de sélection qui peuvent devenir assez inquiétants. Car, vu comme ça, le *crowdfunding* ne semble pas en voie d'éviter le plus grand commun dénominateur ou l'audace. Puisque de plus en plus de plateformes lient la rétribution des donateurs au «succès» de l'initiative. Et que nous retombons dès lors dans donc les «simples» lois du marché. Ce qui n'a jamais milité en faveur d'une culture multiple et ouverte à toutes les influences.»

Car, lancé à la base pour aider les initiatives peinant à faire surface, le *crowd-*

C'EST QUOI LE CROWDFUNDING ?



En 2008 et en 2012, Barack Obama décide de baser sa campagne présidentielle sur la collecte de fonds privés, échappant ainsi à la limite de collecte imposée en cas de financement par les fonds publics.

RÉSULTATS :  
➤ 158 MILLIONS DE DOLLARS COLLECTÉS ! en 2008  
➤ 1 MILLIARD DE DOLLARS COLLECTÉS ! en 2012

KissKissBankBank.com  
Maison de l'Innovation

funding devient donc de plus en plus un aimant captant les financements à destination des œuvres et institutions garantissant le plus de dividendes. Et, si elles ne sont pas mieux encadrées dans les années à venir, ces collectes de fonds, en tout cas dans le secteur culturel, ne vont clairement pas aider au lever du rideau sur les réalisations et les initiatives plus complexes et exigeantes.

<sup>1</sup> Que l'on pourrait traduire par *Crowdfunding, capital-risque et sélection des entrepreneurs*.

# Les aventures de Tintin en Absurdie

Déjà taxée de racisme colonialiste, l'œuvre d'Hergé offense désormais les Indiens d'Amérique. Enquête sur une histoire belge, devenue référence universelle, qui braque les communautarismes à 80 ans de distance.

Par Philippe Cohen-Grillet  
Journaliste et écrivain<sup>1</sup>

Une épée de Damoclès, ou plutôt un tomahawk, plane au-dessus de la houppette de Tintin. Des Amérindiens de Winnipeg, capitale francophone de l'Ouest canadien, veulent en effet scalper le petit reporter. Motif, ses aventures relatées dans *Tintin en Amérique* «alimentent les stéréotypes et présentent les Indiens comme des êtres dangereux et sauvages», ce qui ferait «écho au racisme» subi par la communauté. Verts de rage, ces Peaux-Rouges ont obtenu que les bibliothèques publiques de la ville retirent l'album de leurs rayonnages. Cette ire soudaine ne laisse pas d'étonner. Car dans cette bande dessinée publiée en 1931, Hergé dénonce l'ignominie des Visages-Pâles qui expulsent les Indiens de leurs terres, baïonnette au canon, pour mieux accaparer le pétrole. Avec férocité, l'auteur fustige surtout, à longueur de planches, les dérives d'un capitalisme blanc gangrené par la pègre dans le Chicago de la prohibition. Précédemment, c'est *Tintin au Congo* qui fut cloué au pilori. Des associations noires allèrent jusqu'à réclamer en justice l'interdiction de l'album. Après une longue bataille, la cour d'appel de Bruxelles estima, fin 2012, que la bande dessinée n'était pas une «œuvre méchante». Disons, donc, que l'expression d'un racisme primaire y est «gentille». Les autochtones, baptisés «Boule de neige» ou «Coco», s'y expriment

Hergé, Georges Remi fit ses humanités modernes à l'Institut Saint-Boniface, tout en s'ébaudissant au sein de la Fédération des scouts catholiques de Belgique. Chef de la meute des Écureuils, il se passionne alors pour les Indiens. Mais Hergé ne mettra les pieds en Amérique qu'en... 1971. L'occasion pour lui de rencontrer enfin les Sioux, à Pine Ridge, dans le Dakota du Sud, ainsi que le raconte son biographe Benoît Peeters<sup>2</sup>. Aujourd'hui, celui-ci monte sur ses grands chevaux et crie à l'accusation de racisme «grotesque».

## Duel de curés cathos chez les barbares

L'affaire est loin d'être anecdotique et isolée. Précédemment, c'est *Tintin au Congo* qui fut cloué au pilori. Des associations noires allèrent jusqu'à réclamer en justice l'interdiction de l'album. Après une longue bataille, la cour d'appel de Bruxelles estima, fin 2012, que la bande dessinée n'était pas une «œuvre méchante». Disons, donc, que l'expression d'un racisme primaire y est «gentille». Les autochtones, baptisés «Boule de neige» ou «Coco», s'y expriment

dans un sabir p'tit nègre et rivalisent d'imbécillité. Heureusement, «ça y en a missié blanc venir et battre petit Noir et missié blanc parti avec tomobile» [sic]. Là encore, Hergé suit sa bonne éducation catho. Et pour réaliser l'album, il se conforme aux indications de l'abbé Wallerz, directeur du *Petit Vingtième*, apologiste du colonialisme belge aux vertus civilisatrices.

Même sur le tard, Hergé ne reniera rien. Tout juste a-t-il balbutié une tentative de justification: «J'étais nourri des préjugés du milieu bourgeois dans lequel je vivais. C'était en 1930 [...] Et je les ai dessinés, ces Africains, d'après ces critères-là, dans le pur esprit paternaliste qui était celui de l'époque, en Belgique»<sup>3</sup>. À peu près aussi convainquant que si Céline s'était disculpé de ses pamphlets gorgés de venin antisémite en excitant l'air du temps de l'Occupation...

Les voies du Seigneur étant impénétrables, c'est un autre abbé, Gosset, aumônier des étudiants chinois de l'université de Louvain, qui évitera à Hergé une persévération diabolique dans l'erreur. Apprenant que le dessinateur souhaitait s'attaquer à la Chine, le bon père lui conseilla de se documenter, lui présenta Tchang. Ainsi un peu débarrassé d'idéologie et portant un regard politique perçant, Hergé en tirera *Le Lotus bleu*. Rien moins qu'un chef d'œuvre.

## Jusqu'où ne pas aller trop loin

Ce salvateur chassé-croisé de soutanes nous est raconté par un autre maître du 8<sup>e</sup> art, René Pétillon, dessinateur, notamment pour *Le Canard enchaîné*. Surtout, Pétillon est l'heureux papa de



*Tintin à toutes vapeurs ou la fumée sans feu.*

Jack Palmer<sup>4</sup>, sans doute le détective privé le plus gauche et le plus incomptent de sa génération. Parmi ses enquêtes consciencieusement foirées, Palmer a sévi en Corse, en Bretagne et s'est coltiné *L'Affaire du voile* (islamique). «Hormis une ou deux critiques, ces albums ont été très bien accueillis par ceux-là mêmes qui s'y trouvent caricaturés, ne serait-ce que pour les parodier ou les désamorcer», constate Pétillon avec le sourire. Il garde «toujours présent à l'esprit le risque de dérapage». Mais en professionnel de l'humour, il affirme, avec Goscinny, le créateur d'Astérix et de Lucky Luke, que «la dérision ne peut pas se passer de l'utilisation des clichés». Qu'ils soient ethniques, culturels ou religieux. Autres temps, autres mœurs? Hergé dessinait dans les années 30. Un roman parodique, *Train-Train au Congo*<sup>5</sup>, pose la question:

- *L'ignominie doit-elle être prescriptive?*
- *Sans doute pas plus que la bêtise...*

Balle au centre.

<sup>1</sup> Dernier ouvrage paru, *Usage de faux*, Paris, Écriture, 2014 (roman).

<sup>2</sup> Benoît Peeters, *Le Monde d'Hergé*, Tournai, Casterman, 1983.

<sup>3</sup> Numa Sadoul, *Entretiens avec Hergé*, Tournai, Casterman, 1983.

<sup>4</sup> Les trépidantes, savoureuses et hilarantes aventures de Jack Palmer sont publiées par Albin Michel et Dargaud.

<sup>5</sup> Gordon Zola, *Train-Train au Congo*, Paris, Le Léopard démasqué, 2014.

# 'Tention ! Manu répare la ville

Sorte de mélange pas du tout contre nature entre rat des villes et radar des plaies de l'urbanité, Emmanuel Bayon, alias Manu Tention, se définit comme une sorte de «soigneur urbain». Qui arpente les villes pour littéralement en panser les blessures, au cours d'actions-réparations aussi pratiques que poétiques.

Par Frédéric Vandecasserie  
Journaliste

Ce sont de grandes opérations de déambulations urbaines que mène l'artiste Manu Tention, originaire du nord de la France, mais très actif en Belgique aussi. Entre repérage de fissures, de manques, de trous... qu'il s'efforce de combler. Mais pas n'importe comment! À partir de bois de palette peint en rouge, il bricole des installations éphémères qui viennent à la fois révéler et réparer la ville. Le rouge, comme un rappel du danger de l'indifférence de l'usager face à son environnement. Le rouge, aussi, de la Croix-Rouge, comme un médecin de l'espace public.



Emmanuel Bayon sur le site de la Fabrique de théâtre à Frameries: une action-réparation en collaboration avec Laetite Rectification à contre-courant du mobilier urbain anti-SDF.

© Alessia Contu

Car c'est bien là que se niche la principale différence entre notre gaillard et d'autres artistes qui s'approprient la ville, de Banksy avec son street art passé à la postérité à Invader qui ressuscite les monstres du jeu vidéo des années 70 «Space Invaders» à l'aide de carrelages qu'il colle dans les recoins les plus improbables, et de préférence inaccessibles: Emmanuel Bayon (pour l'état civil), lui, combine l'utile à l'agréable. «Je me balade souvent en rue... je marche... je réfléchis, explique-t-il. Et c'est au fil de ces errances que j'ai remarqué pas mal de trous dans le sol, des pavés manquants, des choses qui manquaient dans l'infrastructure urbaine. C'est alors qu'est venue l'idée de réparer. Ensuite est venue celle de travailler avec le bois, d'en faire mon matériau fétiche.»

## Du mercurochrome pour plaies urbaines

«Au cours de mes études à l'Académie des Beaux-Arts de Tournai, j'avais réalisé une installation consistant en une rampe d'accès pour personnes handicapées. Elle avait été fabriquée à base de matériaux de récupération. Et notamment des palettes, que j'ai décidé de ne pas jeter ensuite. Voilà comment j'en suis arrivé à réutiliser les cubes que l'on trouve sur les palettes. Pour les faire vivre, les laisser prendre forme en tant que pavés avec une signalétique qui est le rouge: celle du danger, la Croix-Rouge, la demande d'attention, de vigilance... Le choix du rouge n'a donc rien à voir avec une quelconque coloration politique.»

Car, pour Manu, la priorité est ailleurs que dans l'idéologique. Elle est avant tout d'aspect pratique et remue-

ménages. «En fait, je dirais que je pratique surtout des interventions d'utilité publique. Qui dénoncent aussi, tout au moins en partie l'inaction des autorités. Mes interventions mettent en avant les choses qui demandent un entretien. Mais ce n'est pas là mon idée première! Ce n'est pas le tout d'aller pointer les villes, pour en révéler les endroits qui méritent réparation avec un air de donneur de leçons. La conception et la poursuite de mon projet consistent bien à sécuriser l'endroit et à le réparer. Tout en attirant aussi le regard des gens sur le monde urbain qui les entoure. Pour les pousser à la réflexion au sujet de leur environnement.»



La Maison de la Culture de Tournai expose des photos et montre des films des réparations artistiques signées Manu Tention jusqu'au 14 août.

Page Facebook:  
Manu tention

# Seul contre tous vs seul pour tous

Par Milady Renoir  
Ecrivaine

D'abord, l'enfant dessine le contour de son corps. Possiblement coupé, capablement détaché de la mère, du père, du Saint-Esprit, de la famille, de l'école, il cherche ensuite à être seul, à être personnellement par et pour lui. Puisque son corps physique et mental grandit, évolue, prend de la place, de la hauteur, il interprète la position debout comme pilier, épicentre. Rien ni personne sauf lui, à peu près ou complètement, selon les cas.

Puis il apprivoise sa silhouette et sa physicalité, peaufine son allure. Il appréhende volontairement ou pas ce que ses rebords engendrent dans le regard des autres. Il parvient plus ou moins à s'allier à, à intégrer consciemment un autre corps que le sien, un corps plus grand, plus large, le corps social. Des règles de bases font droit et loi. Il faudra donner, recevoir, rendre. S'il sort de ce triangle d'or, il lui faudra assumer la marginalité, la violence que les autres croiront qu'il instaure ou celle qu'il désire. Intégrer ce corps vaste et flou peut permettre d'être en lien, en regard et en question. Dans des cas de restriction, de crise intellectuelle et financière par exemple, ce corps social construit une forteresse, cherche à annihiler l'individu, à l'intégrer dans son ventre vaste. Idéalement, philosophiquement, l'enfant-qui-veut-rester-un-sans-être-mangé-par-tous va lutter contre des

déterminismes, des castrations, des héritages socioculturels, des inconsciences collectives.

Si le corps de l'enfant-devenu-un expérimente le corps social procuré par une organisation globale composée de plusieurs corps intermédiaires qui revendent leur autonomie et leur plus grand nombre florissant et foisonnant, il se sent libre.

Si, à un moment, ce corps social engendre son plus grand délit, soit celui d'exister au-dessus de (et non par/pour) tous, démiurge despote dévore cet enfant-qui-veut-rester-un-mais-pas-à-tout-prix, d'autres, tous. Si ce corps trouve forme en lobbies-partis politique-clergés qui monopolisent action et pensée, les individus uniques, comme l'enfant-devenu-un-comme-seul-contre-tous se scindent en deux possibles: moutons clonés (corps techniques) ou loups sauvages (corps individués).

Au summum, le corps social devient corps unique indispensable, comme Dieu, Mao, Staline, Uncle Sam, Wall Street, Mc Do, Monsanto, il devient corps glouton de l'honnêteté et de la moralité. Et là, l'enfant-devenu-un sombre, tombe, succombe jusqu'à fondre.

P.S. À lire en écoutant *Power and Freedom* de Sarah Boothroyd sur <http://sarahboothroyd.com>.

Les Pompes Funèbres Générales de Belgique

s.a. **Tielemans**

Maison fondée en 1875

**Funérailles civiles**

**de toutes classes et crémation**

Chaussée d'Alsemberg 19 - 1060 Bruxelles  
Tél. 02 537 05 64

Direction: Michèle et Jacques Delrieu-Raulier

**Funérailles  
Wyns**

Transferts,  
Funérailles, Crémations,  
Assurances décès,  
Contrats personnalisés

24h/24h

Tél : 02 538 15 60  
GSM : 0477 28 76 26

Rue aux Laines 89  
1000 Bruxelles  
(près de St Pierre & Bordet)

Contact : Dominique Peeren



**SOCIETE BELGE  
POUR LA  
CREMATION**

Association sans but lucratif  
Fondée en 1906

Seuls, au service du public,  
nous défendons la dignité de l'idéal  
crématiste. Faites-vous membre  
Assistance, complète  
et désintéressée

DOCUMENTATION GRATUITE  
SUR DEMANDE ET SANS  
ENGAGEMENT

Boulevard Maurice Lemonnier, 1  
1000 Bruxelles  
02 513 03 96

# Les stages résidentiels d'été de la Ligue



La Ligue de l'Enseignement et de l'éducation permanente asbl a le plaisir de vous proposer deux périodes de stages résidentiels, l'une début juillet et l'autre fin août, en créativité, développement personnel et management associatif, au Centre culturel Marcel Hicter - (La Marlagne), chemin des Marronniers, 26 - 5100 Wépion, situé dans une belle région de notre pays.



**La Marlagne**

**Du lundi 29 juin au vendredi 03 juillet 2015, vous aurez le choix entre 4 stages :**

- Comment améliorer sa relation à soi et aux autres
- Chanter pour le plaisir!
- Au fil du Temps
- L'atelier des petites formes théâtrale

**Du mercredi 26 au vendredi 28 août 2015, nous vous proposons 5 stages :**

- «Des racines, des projets et des ailes»
- Prendre la parole en public
- Mieux connaître et utiliser sa voix
- Comportements difficiles et résistance dans les animations et les formations
- Découvrir, pratiquer et animer les jeux coopératifs



Vous trouverez toutes les informations utiles en nous contactant ou en consultant notre site Internet :  
**Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente A.S.B.L.**  
**Secteur des formations**  
**Rue de la Fontaine, 2 - 1000 Bruxelles**  
**02/511 25 87 - formation@ligue-enseignement.be - www.ligue-enseignement.be**

## ESPACE de Libertés

### Éditeur responsable:

Jean De Bruecker

### Rédacteur en chef:

Yves Kengen

### Secrétaire de rédaction:

Amélie Dogot

### Production:

Fabienne Sergoynne

### Dessins:

Olivier Wiame

### Graphisme:

YEBOgraphics

### Imprimeur:

Kliemo

### Fondateur:

Jean Schouters

Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC)  
Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique - Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.



### Abonnement

10 numéros

Belgique: 20€, Étranger: 32€  
par virement au compte du CAL:  
IBAN: BE16 2100 6247 9974

BIC: GEBABEBB

TVA: BE 0409 110 069

ISSN: 0775-2768

Centre d'Action Laïque

Campus de la Plaine ULB, CP 236  
Boulevard de la Plaine  
1050 Bruxelles

Tél: 02 627 68 68 - Fax: 02 627 68 01

E-mail: espace@laicite.net

www.laicite.be

**« Un réseau de solidarité qui se tisse autour d'un enfant »**  
**« Une expérience enrichissante, pour lui, comme pour nous ! »**  
**« Une ouverture à d'autres réalités »**  
**« Une relation privilégiée basée sur la confiance »**

## Le parrainage de proximité ? C'est tout ça !

Une rencontre. La création d'un lien entre une famille, au sens large, et un enfant défavorisé. Un accueil **ponctuel** mais **régulier et durable**. Un week-end sur deux, et une partie des vacances. Avec l'assurance du soutien d'une équipe de professionnels.

## Pourquoi pas vous ?!!

- ◆ Vous souhaitez participer à une action bénévole, citoyenne et solidaire ?
- ◆ Vous êtes motivé-e, altruiste, tolérant-e, désintéressé-e, collaborant-e, prêt-e à affronter les difficultés ?
- ◆ Vous êtes prêt-e à vous engager sur du long terme, de manière régulière ?

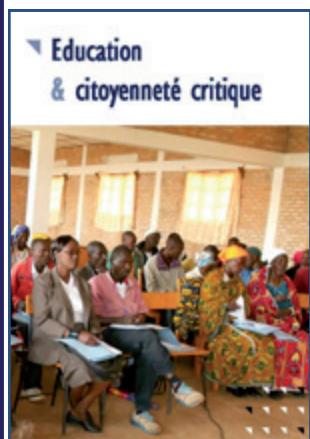
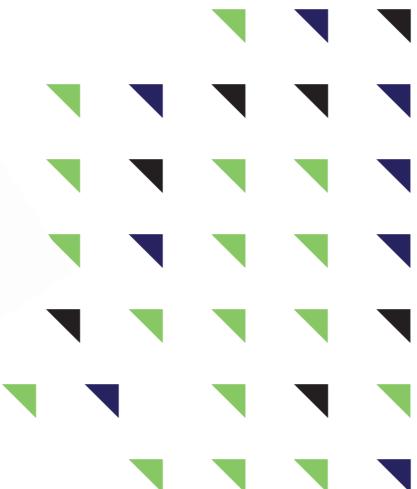
**Contactez-nous !**  
**02/538.51.35**  
**info@hisser-haut.org**



Illustration : Abdel Bouzbiba

Editrice responsable: Françoise Goffinet, rue d'Argayon, 5 - 1400 Nivelles

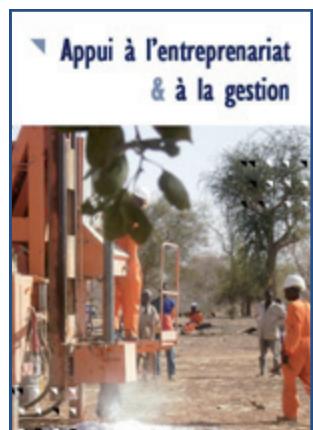




▼ Education  
& citoyenneté critique



▼ Santé  
& Systèmes de santé



▼ Appui à l'entreprenariat  
& à la gestion



▼ Gestion des territoires  
& des ressources

ULB-Coopération Rue des Pierres 29 Bte 10  
1000-Bruxelles  
Tel. 02 217 72 50  
[contact@ulb-cooperation.org](mailto:contact@ulb-cooperation.org)  
[www.ulb-cooperation.org](http://www.ulb-cooperation.org)